

Histoire et Archéologie spadoises.

Villa royale Marie-Henriette

SPA.

BULLETIN TRIMESTRIEL



Mars
2006

Histoire et Archéologie Spadoises

A.S.B.L.

Avenue Reine Astrid, 77 b

4900 SPA

Mars 2006

32^e année

BULLETIN N°125

Sommaire

– Convocation à l'Assemblée Générale		3
– Rapport de l'Assemblée Générale de mars 2005	M. Joseph	4
– La Confrérie des Bobelurons	M.C. Schils	5
– A-musée-vous! Résultats		8
– La "Vie Spadoise" pendant la période 1939-1940	J.M. Kaddes	11
– Le trésor de Franchimont	L. Marquet	18
– Mai 1940 – Spa accueille des réfugiés theutois	A. Doms	31
– Le séjour de Mme de Genlis à Spa en 1787	G. Peeters	38

Éditeur responsable: Mme Juliette COLLARD, 57 Boulevard Renier– 4900 Spa – Tél.: 087/77.33.56

Tirage trimestriel du bulletin: 500 exemplaires.

Les auteurs conservent seuls la responsabilité des articles insérés.

Avec le soutien de la Communauté Française (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales).

Avec l'appui financier de la Ville de Spa et de son Centre Culturel.

L'ASBL « HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE SPADOISES »

Assure la gestion des Musées de la Ville d'eaux.

LES MUSEES DE LA VILLE D'EAUX sont accessibles

- De 14 à 18 h.
 - tous les jours
 - du 1^{er} juillet au 30 septembre
 - durant les vacances scolaires de Pâques et de Toussaint
 - les week-ends
 - de la mi-mars à fin novembre
- Fermeture hebdomadaire : le mardi
- Ouverture pour les groupes sur demande préalable

Le prix d'entrée est de 3 € pour les personnes individuelles, 2 € pour les groupes, et 1€ pour les enfants.

Les membres de l'ASBL, leur conjoint et leurs enfants de moins de 15 ans ont la gratuité.

LA REVUE HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE SPADOISES

- Trimestriel qui paraît en mars, juin, septembre et décembre.
- La cotisation annuelle est de 15 € (n° de compte: 348-0109099-38)
- Les anciens numéros sont disponibles au prix de 3,75 € au comptoir du musée ou au prix de 5 € par envoi postal.

ILLUSTRATION DE COUVERTURE

Tableau de G.A. CREHAY "Tennis à Spa" (Coll. privée)

NOUVEAUX MEMBRES

Mr Guy Lejeune
 Mr Guy Louis
 Me Monique Tombeux
 Me Christine Lignoul
 Me Nicole Tefnin
 Me M.L. Gilles
 Mr Frank Rampelberg
 Mr et Me René Bovy Koob
 Mr Jean Schoonbroodt

DONS

Mlle Dresse de Lebioles
 Mr Jean Louis Canoy

CONVOCAATION

Assemblée générale statutaire 2006

Notre association *Histoire et Archéologie spadoises* vous invite à participer à son assemblée générale statutaire qui se déroulera en son siège social au Musée de la Ville d'eaux, Villa Royale, 77b avenue Reine Astrid à Spa

Le vendredi 17 mars 2006

à 20 heures

Ordre du jour

1.	Mot d'accueil du Président
2.	Rapport des activités 2005
3.	Rapport financier de l'A.S.B.L. et des Musées de la Ville
4.	Rapport des vérificateurs au compte de 2005
5.	Nomination des vérificateurs pour les comptes 2006
6.	Présentation des prévisions budgétaires 2006
7.	Election au Conseil d'Administration : un administrateur est sortant.
8.	<u>Programme des activités 2006</u>
9.	Divers : avis et suggestions des membres
10.	Ouverture de la saison 2006 avec visite de l'exposition de printemps : <i>La Confrérie des Bobelurons.</i>

Les candidatures au poste d'administrateur doivent être envoyées par écrit à l'attention du président au siège social de notre A.S.B.L. à l'adresse suivante Musée de la Ville d'eaux, 77b avenue Reine Astrid à Spa pour le mercredi 15 mars 2006 au plus tard.

Comme chaque année, les membres de notre association sont attendus nombreux à cette assemblée générale où ils pourront rencontrer les membres du Conseil d'Administration.

Dans l'attente de vous rencontrer très bientôt.

Le Président,
Jean Toussaint

Le Secrétaire,
Marc Joseph

Rapport de l'Assemblée Générale de l'asbl Histoire et Archéologie spadoises
du 18 mars 2005

La séance s'ouvre dans la salle de conférence du Musée de la Ville d'eaux (Villa royale Marie-Henriette) à 20h05. Le Président, M. Jean Toussaint, débute en saluant Mme C. Hénard-Séquaris, Echevine de la Culture et la trentaine de membres présents et il les remercie pour leur participation.

Le secrétaire, M. Marc Joseph, rappelle, par un bref exposé, les diverses expositions et activités qui ont ponctué la vie du musée et de notre association au cours de l'année écoulée.

En détaillant les recettes et dépenses de l'asbl, la trésorière Mme Marcelle Laupies-Melchior fait état d'un boni de 6,37 euros au bilan 2004 et s'en explique. A titre d'information, le bilan des comptes des musées révèle un solde positif de 29,40 euros sur un budget de 77.582,41 euros. Conjointement, Mme Nicole Villers et M. Daniel Courbe, vérificateurs aux comptes, déclarent la parfaite tenue des comptes et des pièces comptables. Pour l'examen des comptes 2005, Mme Nicole Villers et M. Michel Collard sont mandatés comme vérificateurs.

En vue de l'élection de deux administrateurs, le secrétaire, M. Marc Joseph, distribue les bulletins de vote aux membres titulaires. Il rappelle ensuite à l'assemblée que, suite aux modifications apportées aux statuts lors de l'assemblée générale extraordinaire du 7 avril 2004, seuls les membres titulaires ont droit de vote lors d'une assemblée générale.

Il est procédé à l'élection des deux administrateurs. Mesdames Marie-Thérèse Ramaekers-Midre et Marcelle Laupies-Melchior sont réélues aux postes d'administrateurs pour les six prochaines années.

Notre association, au 31 décembre 2004, regroupe 405 membres.

Après ces interventions, Le Président invite l'assistance à l'inauguration de l'exposition temporaire de printemps intitulée *Lébioles : un manoir oublié*.

Cette inauguration est précédée d'une courte conférence de M. Andries sur l'historique de la propriété, puis d'un exposé de Maître Gonda, curateur du domaine, sur la situation légale de celui-ci au 18 mars 2005.

LA CONFRERIE DES BOBELURONS

Pour son exposition de printemps, le conseil d'administration du musée a choisi un sujet résolument guilleret. Le fait est assez rare que pour être souligné. Cotillons et serpentins seront au menu de cette manifestation qui promet d'être haute en couleur.

La « Frairie des Bobelurons » a vécu un quart de siècle exactement. Conçue en 1949 par Fernand Lejeune, elle voit le jour grâce à l'aide de quelques membres du groupement Ardennia et la participation active de l'association des commerçants de Spa. Suivront 25 années d'existence riches en idées nouvelles, trouvailles et inventions, parfois quelque peu farfelues ou éphémères.

Très réussi, leur costume chatoyant est l'œuvre conjointe de Daniel Bourdouxhe et d'Ivan Dethier qui se dépenseront sans compter pour organiser et développer cette « société carnavalesque et d'agrément ». Les cinq fondateurs formaient le « très haut chapitre », pouvoir collégial et inamovible dirigeant toute la compagnie d'une main de fer dans un costume de velours ! Ils décidaient entre autres du choix des souverains.

La dynastie bobeluronne compte 24 "Jovial Bois-bien" et autant de "Jehanne du Pont de Mindroz" élus lors du cérémonial annuel, qui se déroulait le plus souvent au cabaret du Casino ou dans l'un des salons. Initialement, le cérémonial du sacre et la cérémonie d'initiation des nouveaux membres se tenaient respectivement à l'arrière du Pouhon et sur les marches de l'Etablissement des Bains mais le froid piquant du mois de février et, semble-t-il, certaines réactions négatives du public ont poussé les responsables à opter pour des manifestations à caractère privé.

Appréciés ou pas, le Spadois est facilement critique, les Bobelurons n'ont laissé personne indifférent. Ils ont acquis très rapidement une notoriété importante, attestée par la presse souvent très élogieuse à leur égard notamment lors du sacre de Manneken-Pis, prince des Bobelurons, en janvier 1952.

Qui, à Spa, ne se souvient des bals de carnaval du dimanche et du mardi gras dans le Kursaal où s'entassaient jusqu'à 4000 personnes ? Du « rondeau » endiablé de la centaine de Bobelurons que comptait la société à la grande époque ? Et des trois grands cortèges organisés à l'occasion des Rassemblements wallons de Carnaval et de Folklore ? Que de souvenirs...

L'exposition revisitera en détail le folklore bobeluron et ses différents intervenants : sorcière et vestale, bourreaux et ménestrels, hallebardiers et membres du chapitre, sans oublier le bobelunosauve né à la faveur d'une - mini - secousse sismique en 1951 ! Elle évoquera également la hiérarchie assez complexe qui structurait la société ainsi que les très nombreuses personnalités sacrées « Chevalier d'argent du Pia », dont les noms sont consignés dans le livre d'or de la confrérie.

Les décors originaux reconstitués pour la circonstance ainsi que l'ambiance musicale spécifique vous ramèneront une cinquantaine d'années en arrière. Une petite tranche de nostalgie à savourer du 18 mars au 28 mai.

Compte tenu de l'importance de la documentation que nous avons reçue, une plaquette sera éditée à l'occasion de l'exposition, qui rappellera les grandes heures "bobeluronnes".

M.-C. Schils



Carnaval 1971 (Coll. privée)



Roi et reine bobelurons 1953 (Coll. privée)



Festivités du sacre de Manneken-Pis à Bruxelles (Coll. Musée de la Ville d'eaux)

A-MUSÉE-VOUS !

Solution du jeu présenté au Forum des associations culturelles

Le 24 novembre dernier, vous étiez peut-être l'une des 80 personnes participant à notre petit jeu de connaissances « spado-muséales »... ! Sans prétention aucune, notre questionnaire avait pour but d'amuser voire, d'intriguer les joueurs qui s'étaient aventurés sur le double stand du Musée de la Ville d'eaux et d'Histoire et Archéologie spadoises.

Seul un sixième des questionnaires - treize exactement - répondait correctement aux questions posées. Tirées au sort par la petite Victoria, les cinq premières bonnes réponses ont valu à leurs propriétaires perspicaces un abonnement d'un an à notre revue. Félicitations à Mesdames Marie-Madeleine Leusch, Monique Tombeux, Christine Lignoul, Nicole Tefnin et M.-L. Gilles.

Voyons maintenant quelles étaient les réponses exactes aux cinq questions posées.

- Question n° 1

La photo 1 (voir ci-contre) vous était proposée et nous vous demandions s'il s'agissait d'une vue du parc de 7 Heures, de 4 Heures ou de La Havette ?

C'était le parc de 4 Heures et plus précisément l'une des tours des « fortifications » construites pour retenir les terres du bas de la colline. La photo 2 montre cet emplacement avant la construction de la maison de feu Mme Gerlaxhe, aujourd'hui propriété d'Annette et Jean Toussaint-Christiane. La tour est toujours visible sur le côté de la maison.

- Question n° 2

La photo 3 a laissé un bon nombre de personnes perplexes. S'agissait-il d'une série de gobelets pour artistes-peintres, d'une bergamote (boîte à pilules digestives) ou d'un gobelet « de poche » ?

Il fallait opter pour la 3^{ème} solution ! C'est en effet un gobelet en aluminium (photo 4) utilisé au siècle dernier notamment par les militaires et les scouts. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, cet objet est assez étanche à la condition expresse de ne pas le poser brusquement.



Photo 1

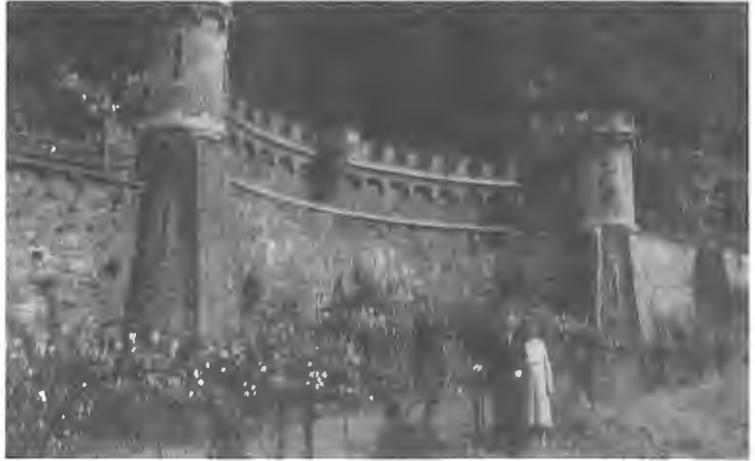


Photo 2 (Coll. privée)



Photo 3



Photo 4

- Question n° 3

Combien de dessins et de gravures - environ - le musée de la Ville d'eaux possède t-il ? 500, 1000 ou 2000 ?

Les collections de dessins et de gravures sont très importantes et il est rare, par exemple, de trouver une gravure ancienne ne figurant pas encore au catalogue du musée. Le nombre de 2000 unités est largement dépassé et le « top 5 » comprend les Leloup, de Beaurieux, Body (Joseph), Xhrouet et Marcette.

- Question n° 4

A-t-on installé les collections communales dans la Villa Royale en 1890, 1945 ou en 1965 ?

L'historique des collections communales a été évoqué par le Dr Henrard dans un article paru en juin 1994. C'est en 1965 qu'elles sont déménagées du Waux-Hall - déjà dans un état pitoyable - vers la Villa royale quittée par les coloniaux quelques années auparavant. Cependant le musée ne sera inauguré officiellement qu'en 1970 après un réaménagement complet.

- Question n° 5

De quoi la Villa royale était-elle dépourvue lorsque la reine Marie-Henriette l'occupait ? De cuisines, d'écuries ou de chapelle ?

Ce n'est un secret pour personne, le musée spadois du Cheval occupe les anciennes écuries de la reine. Alors, cuisines ou chapelle ?

Un inventaire dressé par le notaire Morren à la demande du baron Goffinet, légataire de la reine Marie-Henriette, nous apprend que cette dernière avait installé - avec l'accord de la Curie romaine - une chapelle à l'arrière de la « salle des fêtes », actuelle salle d'audience de la Justice de Paix.

En revanche, la résidence royale ne possédait pas de cuisines à proprement parler. Les repas étaient proposés à la reine par M. Rosette dont l'hôtel jouxtait la villa (voir article HAS de J-M Rosette, septembre 2005).

Vous avez passé un bon moment ? Nous aussi ! Alors rendez-vous au prochain forum et que les meilleurs gagnent...

*« La Vie Spadoise » pendant la période
de septembre 1939 à mai 1940*

Au travers de la lecture de l'hebdomadaire régional La Vie Spadoise sur la période du 3 septembre 1939 (quelques jours après la mobilisation de l'armée belge) au 5 mai 1940 (dernière parution avant l'attaque allemande de la Belgique), je vais montrer les influences de ces neuf mois sur la vie quotidienne des Spadois, Malmédiens et Stavelotains pendant cette période. Suite à la crise économique du début des années trente, de nombreux hebdomadaires régionaux disparaissent. La Vie Spadoise, Le Journal de Malmedy & de l'Est et L'Annonce de Stavelot résistent.

Pourtant le 3 septembre, la direction de La Saison de Spa (La Vie Spadoise) écrit : *« Notre administrateur M. Georges Spailier, la plupart des collaborateurs habituels de « La Saison de Spa » ainsi que des membres du personnel de notre imprimerie étant rappelés sous les drapeaux, nous nous trouvons dans la nécessité de présenter ce numéro tardif et incomplet, l'information locale étant largement dépassée par les événements nationaux et internationaux. Si cette situation devait perdurer, « La Saison de Spa » (La Vie Spadoise), cessera momentanément de paraître »*. La solution est l'association avec Le Journal de Malmedy & de l'Est et L'Annonce de Stavelot. Le mariage de raison est annoncé le 30 septembre : *« La Vie Spadoise, Le Journal de Malmedy & de l'Est et L'Annonce de Stavelot informent leur estimée clientèle qu'ils ont décidé de paraître en une édition commune à dater de ce jour. Cette décision est prise à titre transitoire pour la durée de l'état de guerre en Europe... La situation actuelle est très difficile pour les journaux en général et pour les feuilles régionales en particulier, à cause de la suspension de nombreux ordres de publicité et de la hausse des matières premières (papier, encre, etc) »*. Cette collaboration se termine le 30 décembre : *« Nous informons nos lecteurs que « La Vie Spadoise » termine, avec ce dernier numéro de l'année, sa participation à l'édition commune »*. Les raisons invoquées sont : la situation plus difficile des éditeurs du journal de Spa et le refus de l'imprimeur de revoir la répartition des recettes d'abonnements et d'annonces.

La rédaction de La Vie Spadoise pendant les neuf mois d'incertitude, va essayer d'informer, mais surtout de rassurer ses lecteurs. Dans les nombreux articles de cette période, j'ai choisi quelques thèmes significatifs. En voici la liste : le ravitaillement, les transports, les spectacles et œuvres de bienfaisance, les activités sportives, la défense civile, l'évacuation et les tricoteuses.

En les survolant en quelques pages, j'espère que cela vous permettra de mieux imaginer le mode de vie en région spadoise pendant cette période unique de l'histoire de Belgique.

Le ravitaillement : les bonnes vieilles recettes

La mobilisation décrétée, la population se précipite dans les magasins pour faire des réserves. Le sucre est la denrée la plus recherchée, la Vie Spadoise début septembre rassure la population : « *Les ménagères apprendront avec plaisir que le sucre ne fera pas défaut dans notre pays au cours de l'année prochaine* ».

Les administrations communales réagissent également en réutilisant les bonnes recettes de la première guerre mondiale : l'Administration communale de Spa annonce le rétablissement de « *l'œuvre du coin de terre* » qui « *donna de si bons résultats durant 1914-18* ». Celle de Malmédy remet au premier plan le ravitaillement des familles par le « *RECOURS A LA TERRE* ». Le but de l'œuvre est de procurer « *à toute famille peu aisée un terrain pour y produire le maximum de vivres utiles : légumes, pommes de terre, fruits, alimentation pour petit élevage (lapins, chèvres principalement)* ».

Un peu plus tard, Stavelot fait de même : « *En cette période difficile, il faut être prévoyant. Il est absolument nécessaire qu'en 1940 on ne laisse aucun terrain improductif. Chaque famille devra s'assurer une parcelle de terrain en vue d'y cultiver des pommes de terre et des légumes. Durant l'autre guerre, ce recours à la terre a été reconnu indispensable* ».

Le 2 décembre, on annonce que : « *Les cartes de ravitaillement vont être distribuées prochainement en Belgique...* ». Suivi de « *Précisons immédiatement qu'il s'agit là d'une mesure de simple précaution...* ». La suite du texte mélange explications pratiques et commentaires plus ou moins rassurants pour le public : « *Il importe, dès lors, de ne pas être, le cas échéant, pris au dépourvu... Le rationnement n'entrera en vigueur que lorsque ces timbres (de ravitaillement) feront leur apparition. Et nous n'en sommes pas encore là, si nous y sommes jamais* » !

Malheureusement, les timbres de ravitaillement arrivent en mars 40 : « *La distribution des timbres de ravitaillement à Spa aura lieu au local de l'école de dessin, rue de la Poste, du vendredi 15 au samedi 23 de 14 à 18 heures* ».

Les cartes de ravitaillement ne disparaîtront qu'après la fin de la guerre. Il est généralement admis que le retour à la normale était déjà acquis depuis quelques temps au moment de la suppression du ministère du Ravitaillement lors du remaniement gouvernemental de fin 1948.

Les transports : vive le vélo et la marche

Les moyens de transport vont aussi souffrir. Par les réquisitions, beaucoup de véhicules privés seront utilisés par l'armée, les transports publics seront également affectés : « *Le nouvel Indicateur officiel des Chemins de fer pour la période du 8 octobre au 30 mars vient de paraître. La semaine prochaine, La Vie Spadoise donnera un supplément comportant toutes les lignes*

intéressant la région. Malgré cela nous croyons bon de signaler à nos lecteurs quelques modifications qui pourraient leur occasionner des ennuis ». Il s'agit de la suppression de trois trains dans chaque sens sur la ligne Trois-Ponts-Stavelot-Malmedy et de la suppression d'une dizaine de « trains légers » dans chaque sens sur la ligne Trois-Ponts-Spa-Pépinster-Verviers (entre Pépinster et Spa). Les modifications sont tellement nombreuses que le 21 octobre, on lit : « Nous avons annoncé pour cette semaine la publication en supplément du nouvel horaire des trains. N'ayant pas envisagé les nombreuses modifications apportées à l'indicateur, au dernier moment, force nous est de reporter cette publication à la semaine prochaine ». L'indicateur sera effectivement publié le 28 octobre.

Un peu plus tard, on annonce qu'à la date du 11 décembre courant, le service d'autobus Malmedy-Elsborn sera suspendu.

Le retour à la normale se fera bien après la fin de la guerre.

Les spectacles et œuvres de bienfaisance : le maître mot est solidarité

Enormément de spectacles sont donnés en faveur des soldats ou des civils dans le besoin ; en voici quelques-uns : le mardi 17 octobre à 20h au Casino de Stavelot se déroulera un spectacle animé par les chansonniers J. Thysen, M. Delhez, P. Renard sous la direction de M. Boon, des comiques G. Leloup, A. Philippe, au piano Oscar Pirotte. Prix des places 5 francs (3 en réservation). L'on précise que « Toute recette du fond d'Entr'aide sera distribuée comme suit : deux tiers pour les soldats cantonnés ici ; un tiers pour nos soldats Stavelotains cantonnés ailleurs ». Une représentation de gala a eu lieu au petit théâtre, au profit des familles nécessiteuses des soldats mobilisés. C'est la troupe officielle du « Théâtre Wallon de Verviers » qui « avait les honneurs du plateau ». Mi-décembre, la solidarité semble diminuer : « Samedi soir, en la salle de Concordia, l'œuvre « Les Loisirs du Soldat » a donné une soirée au profit des soldats nécessiteux. Il y avait trop peu de monde à cette intéressante séance ».

Malgré cela, d'autres spectacles seront organisés par la suite. Retenons celui-ci : « Nos deux dévoués concitoyens MM. Ivan Joslet et Alphonse Tefnin, organisent le samedi 27 (mars) courant, au salon rose du Casino, une grande soirée d'attractions, suivie de bal... Nos « Kakis » y seront admis gratuitement et nous osons espérer que les civils y assisteront nombreux afin de venir en aide aux familles nécessiteuses des soldats en cantonnement dans notre région ».

Les œuvres de bienfaisance ne se contentent pas d'organiser des spectacles ; « A la suite des circonstances pénibles que traverse actuellement la Belgique, le comité de « l'Amicale des enfants de combattants spadois » a jugé que des secours aux familles des mobilisés spadois étaient plus utiles que l'organisation de la Saint-Nicolas annuelle ».

Les particuliers participent également : « *Une dame maternelle offre un second goûter le 3 novembre au Home du Soldat à Stavelot* ». En décembre : « *M. et Mme Massange de Colombs viennent de faire parvenir un chèque de 6000 frs aux œuvres s'occupant du bien-être du soldat* ».

Les activités sportives : moins de sportifs, plus de soldats

Les cantons de l'Est sont particulièrement touchés. L'activité économique liée aux sports d'hiver est menacée, les autorités responsables réagissent : en vue de sauvegarder dans les moments difficiles le patrimoine économique et touristique, un article annonce : « *L'organisation des sports d'hiver sera maintenue cette année en Haute-Belgique* » car « *il a été spécialement insisté...sur la nécessité d'encourager, en ce moment, les courants d'échanges entre les cantons de l'Est et le reste du pays* ».

Les activités sportives officielles sont pour certaines supprimées : « *La Fédération Motocycliste de Belgique a inscrit à son programme une dizaine d'épreuves seulement à son programme de 1940. Nous n'y relevons pas de course à Francorchamps. D'autre part, le Grand Prix Automobile de Belgique, ainsi que le Grand Prix des 24 heures, n'auront pas lieu cette année, en raison des circonstances actuelles* ».

Pour d'autres raisons, le Grand Prix de Belgique a encore été supprimé à plusieurs reprises bien après le conflit.

La défense civile : don de son sang, oui, mais pas de risques inconsidérés

La défense civile s'organise, la Croix-Rouge prend ses dispositions : la Croix-Rouge de Malmedy le 9 septembre lance un appel aux : « *personnes diplômées de la Croix-Rouge désireuses de se mettre à la disposition de la Croix-Rouge locale en cas de nécessité ; elles sont priées de s'adresser le plus tôt possible au directeur du Pensionnat M. Joseph EPPE* ». Celle de Stavelot adresse « *un pressant appel à tous, pour former sa réserve de mobilisation. Il manque un grand nombre de donateurs* ». Les appels de la Croix-Rouge semblent porter leurs fruits : la Croix-Rouge de Belgique « *remercie vivement la section locale spadoise de la Croix-Rouge et tous les habitants pour leur généreuse collaboration à laquelle elle se recommande pour l'avenir* ».

Par contre, la défense contre les attaques aériennes pose quelques problèmes. Pourtant, début septembre à Malmedy, cela se présente bien : « *La Garde civile territoriale a organisé dimanche après-midi une séance de recrutement... Nombreux sont les membres qui ont répondu à l'appel lancé la veille par le crieur public* ». La suite est moins studieuse, car la Garde civile territoriale rappelle qu'à « *deux reprises, la population de Malmedy a été instruite sur les mesures à prendre en vue de la défense passive de la population... Il importe au moment d'une alerte que la ville soit*

plongée dans l'obscurité... Il est nécessaire de disposer dès maintenant du matériel nécessaire à cette occultation : celui-ci consiste en stores, tentures, volets opaques, papier noir appliqué aux fenêtres, lucarnes et fissures de portes... Pour faciliter l'achat de papier noir propre à l'occultation, nous avons ouvert au bureau de la garde civique un comptoir de vente ». Spa a des problèmes également : « Devant l'insuffisance du nombre des volontaires, il a été décidé de faire un nouvel appel pour compléter les effectifs, qui doivent atteindre la centaine dans le délai de quinze jours (il y en a 31 à ce moment). A défaut de volontaires en nombre suffisant, on devra recourir à la réquisition d'office conformément à la loi ».

La vente de masques anti-gaz n'enthousiasme pas les foules : la Garde civile territoriale de Malmedy écrit : *« Nous attirons à nouveau l'attention de la population sur le comptoir de vente de masques anti-gaz ouvert à la garde civile. Nous avons à la disposition du public des masques n°0 pour enfants ».*

L'évacuation : où et avec quoi

La question de l'évacuation sera une grande préoccupation pour la population. A partir de janvier 40, divers articles en parlent. Le 6 janvier à la question *« En cas d'évacuation pourrait-on prendre ses chiens ? »*, la rédaction répond que *« La réglementation est muette à ce sujet... Mais il serait assez difficile de répondre affirmativement car si on autorise quelqu'un à emmener ses chiens, on ne pourra empêcher le voisin de se faire accompagner de son bétail. Mais nous croyons que l'on peut être rassuré là-dessus : l'évacuation n'est guère possible dans un pays petit et archipeuplé comme le nôtre ».*

Cette argumentation sera reprise encore en avril sous le titre *« Evacuation »*. L'auteur, un certain F.G. reprend des extraits du « bulletin de la Ligue des Familles Nombreuses » et tente de rassurer les lecteurs : *« Dans un pays comme le nôtre, seriez-vous plus en sûreté dans le Hainaut, le Brabant, les Flandres, Anvers ou la côte qu'à Verviers ou Arlon ? ... Les aviateurs ennemis n'auraient pas moins intérêt (au contraire peut-être) à exercer leurs ravages sur l'intérieur qu'à la frontière même ... ».*

La peur de connaître les mêmes atrocités qu'en 1914 est très présente dans l'esprit de la population : une panique est provoquée à Spa par le déplacement de troupes belges gagnant leur position, c'est ainsi que l'on apprend qu' *« à Spa, on a revu les « paniquards » et les « trembleurs », ceux qui étaient bien informés... Certains de nos concitoyens répétant leur geste du 11 novembre se sont empressés d'aller se mettre en sécurité (?) au-delà de la rive gauche de la Meuse ».*

A la suite de cette panique de la nuit du samedi 13 janvier au dimanche 14 janvier, un article fustige de nouveau les « paniquards » sous le titre : « Le départ pour Couyonville ». Le voici : « *On sait que nombre de nos citoyens ont pris un domicile provisoire au-delà de la rive gauche de la Meuse. Certains, ils sont paraît-il les plus nombreux, sont partis vers l'ouest et se sont cantonnés sur les bords enchanteurs de la Mer du Nord, sans doute parce qu'ils ne pouvaient aller plus loin. En ville, dans les milieux où l'on cause, il n'est sorte de propos ironiques que l'on ne se permette sur leur compte. La phrase consacrée est : « PARTI POUR COUYONVILLE !! ». Celle-ci passera à la postérité et l'avenir nous dira de quel côté se trouvent les rieurs... ».*

Un autre article plaide en faveur de l'évacuation, du moins pour les cantons de l'Est : cet article du « Groupement des Anciens Combattants de Verviers et des sections de l'Est » déclare notamment : « *Cependant le sacrifice le plus lourd, le plus pénible que l'on semble vouloir imposer à nos populations, sacrifice dépassant la mesure, à notre sens, est cette nouvelle obligation pratiquement légale puisqu'elle vient d'être officiellement formulée par un ministre, de RESTER SUR PLACE en cas d'une invasion quelque peu rapide de nos régions de l'Est...*

L'on sait maintenant qu'une large tranche de la population belge se retrouvera sur les routes de l'exode en mai 1940 et que finalement les appels des autorités, ne résisteront pas à la peur engendrée par la mémoire collective.

Les tricoteuses : pure laine, pur bonheur

Une demande d'un commandant d'escadron cycliste de la II D.I., 1^o Chasseurs, va donner naissance à la saga des tricoteuses. Elle s'étendra sur tout l'hiver et en voici les moments importants. L'article de départ date du 7 octobre : le commandant fait appel à la générosité du public « *en vue d'obtenir en faveur de ses hommes : gants, écharpes, chaussettes, jerseys et couvre oreilles en laine* » et « *Dans un autre ordre d'idées, les cyclistes recevraient avec plaisir bouteilles thermos, ballons de football et vieilles bottines de football* ».

On apprend dans la même édition que le club des tricoteuses « *existe, travaille. Il tiendra sa première assemblée au Home du Soldat, Cercle Ouvrier, le mercredi 11 octobre à 14h30* ». S'en suit une explication sur le but du club et les moyens de se procurer de la laine et pour « *tricoter pour nos soldats ici cantonnés qui n'ont pas la possibilité de se procurer ces choses ; l'autorité militaire, qui connaît ses hommes, saura en faire l'équitable répartition* ».

Le 14 octobre : « *Les Tricoteuses tricotent. Bientôt, chaussettes, écharpes, hauberts, etc... seront distribués. Prière aux tricoteuses d'apporter les ouvrages parfaits rue Chaumont, soit chez Mme Godin, soit chez M. Faffin* ».

Apparemment, elles ne tricotent pas assez vite, car le 28 octobre : « *Les tricoteuses sont priées de hâter leurs travaux* ».

Le message est bien reçu, à tel point que le 23 décembre : « *Le club des tricoteuses ne ralentit pas son activité, au contraire ; aussi les dons de laine sont-ils reçus avec reconnaissance* ».

Grâce à ces activités, les soldats belges passeront au chaud l'hiver 39/40.

En lisant *La Vie Spadoise* de septembre 1939 à mai 1940, un sentiment prédomine, le calme et le sérieux des journalistes. Ils s'évertuent à informer, conseiller, rassurer leurs lecteurs. Malheureusement, les événements les obligent parfois à se contredire (le cas des cartes de ravitaillement). Plus l'on se rapproche du 10 mai 1940, plus la tension de la population est perceptible au travers des articles de fond. Les préoccupations en automne 39 et pendant l'hiver 39/40 sont matérielles (ravitaillement, transport, bienfaisance, loisirs). A partir de janvier 40, bien que l'hiver très rude par ailleurs, ne soit pas terminé, l'évacuation devient pratiquement le seul thème abordé dans des articles de tailles importantes. Le reste du journal a presque retrouvé une allure d'avant septembre 1939, est-ce par volonté consciente ou inconsciente ? Dans un prochain article, je tenterai d'y répondre.

Jean-Marie Kaddes



*Georges Spailier, fondateur de
La Vie Spadoise en 1936
(Coll. Musée de la Ville d'eaux)*

Le trésor de Franchimont et son gardien diabolique

Les ruines et particulièrement les ruines de châteaux anciens ont toujours excité l'imagination et fait rêver de trésors cachés. En Wallonie, quand on parle de trésor caché, il est le plus souvent question d'une chèvre d'or, une "gade d'or".¹

On lira dans nos Légendes de Belgique, la légende de la gatte d'or du château de Logne, anciennement possédé par l'abbaye de Stavelot Malmedy, où une chèvre brillante de l'éclat de bijoux, parcourt les souterrains du château. Comme nous le verrons plus loin, un prêtre exorciste tenta d'aider dans leur recherche du trésor des habitants du lieu. Cette chèvre d'or est parfois le trésor lui même, spécialement dans le pays de Namur, par exemple dans les châteaux de Samson, Château-Thierry, en face de Waulsort, Hauteroche (Dourbes) et Fagnolles.²

En ce qui concerne le château de La Roche-en-Ardenne, l'ermite de Saint-Thibaut racontait qu'il y avait une gatte d'or dans la tour des sarrasins.³

La Wallonie n'est pas la seule région où une chèvre d'or est associée à un trésor caché. Sébillot dans son Folklore de France, a noté que dans l'Aisne, les trésors sont gardés par une "cabre d'or". En Provence, on connaît deux versions populaires du thème de la chèvre d'or, ainsi que deux en Languedoc, à savoir à Suze-la-Rousse (Vaucluse), à Sustencion près de Montpellier, à Cordes, près d'Arles et à Londun (Gard).⁴

Mais le gardien du trésor peut être aussi un animal diabolique, taureau, bouc, chat ou même Satan. En voici quelques exemples: A Merluhan, le gardien du trésor est un bouc noir.⁵

¹ L'étude la plus complète sur ce thème est celle de Vandereuse: Les trésors cachés, la légende de la Chèvre d'or, publiée dans le n°99 à 100 du Folklore brabançon (déc. 1937 février 1938, pp. 141 182). Voir aussi le chapitre intitulé Gade d'or et trésors cachés dans notre livre Légendes de Belgique par L. Marquet et Alfons Roeck, Anvers, 1980 pp. 107-112. Egalement notre étude Le gardien du trésor de Franchimont (Theux) dans les Mélanges Albert Doppagne, Tradition Wallonne, 4, 1987, pp. 647 à 663.

² Voir Félix Rousseau, Légendes et contes du Pays de Namur, 2^e éd. 1971, p. 58).

³ Sur cette tour des Sarrasins, voir notre livre : Histoire du château féodal de La Roche-en-Ardenne, Verviers, 1993, pp. 6 et 8. Dans ses Légendes du pays de Namur., Félix Rousseau consacre un chapitre aux traditions concernant les Sarrasins. Ce vocable, écrit-il, était devenu synonyme de païen a fini par être appliqué à toutes les populations païennes ayant habité la Gaule avant l'introduction de christianisme. (op.cit. p. 13). Il en cite plusieurs exemples, dont plusieurs "châteaux de sarrasins, dont celui de Dourbes. Signalons qu'en Ardenne, non loin de La Roche, le Cheslé de Bérismenil, situé dans une boucle de l'Ourthe, porte le nom de "thier des Sarrasins" et qu'une fontaine à laquelle se rattache une légende de trésor caché, est appelée "Fontaine des Sarrasins". Les fouilles faites au Cheslé ont montré qu'il s'agit d'un refuge de l'âge du fer.

⁴ A. van Gennep, Folklore du Dauphiné, Isère, pp. 568 à 570).

⁵ Tandel. Les Communes luxembourgeoises, t. VIa, 1893, p.659).

A Mazée selon J. Chot, un trésor est gardé par un chat effrayant, un crapaud et un bouc noir.⁶

Près de Bonnert (Luxembourg) existait jadis un fortin dont il subsiste un trou, vestige du puits ou de la citerne appelée Katzenbach (trou du chat). Suivant la légende, un chat aux yeux flamboyants y veille près d'un trésor.⁷

Selon une légende recueillie à Falize et à G'doumont, le trésor du château de Reinarstein près de Robertville est gardé par un serpent qui tient la clé dans sa gueule. A Waimes, on dit que cette clé doit être retirée de la gueule d'un chien noir.⁸

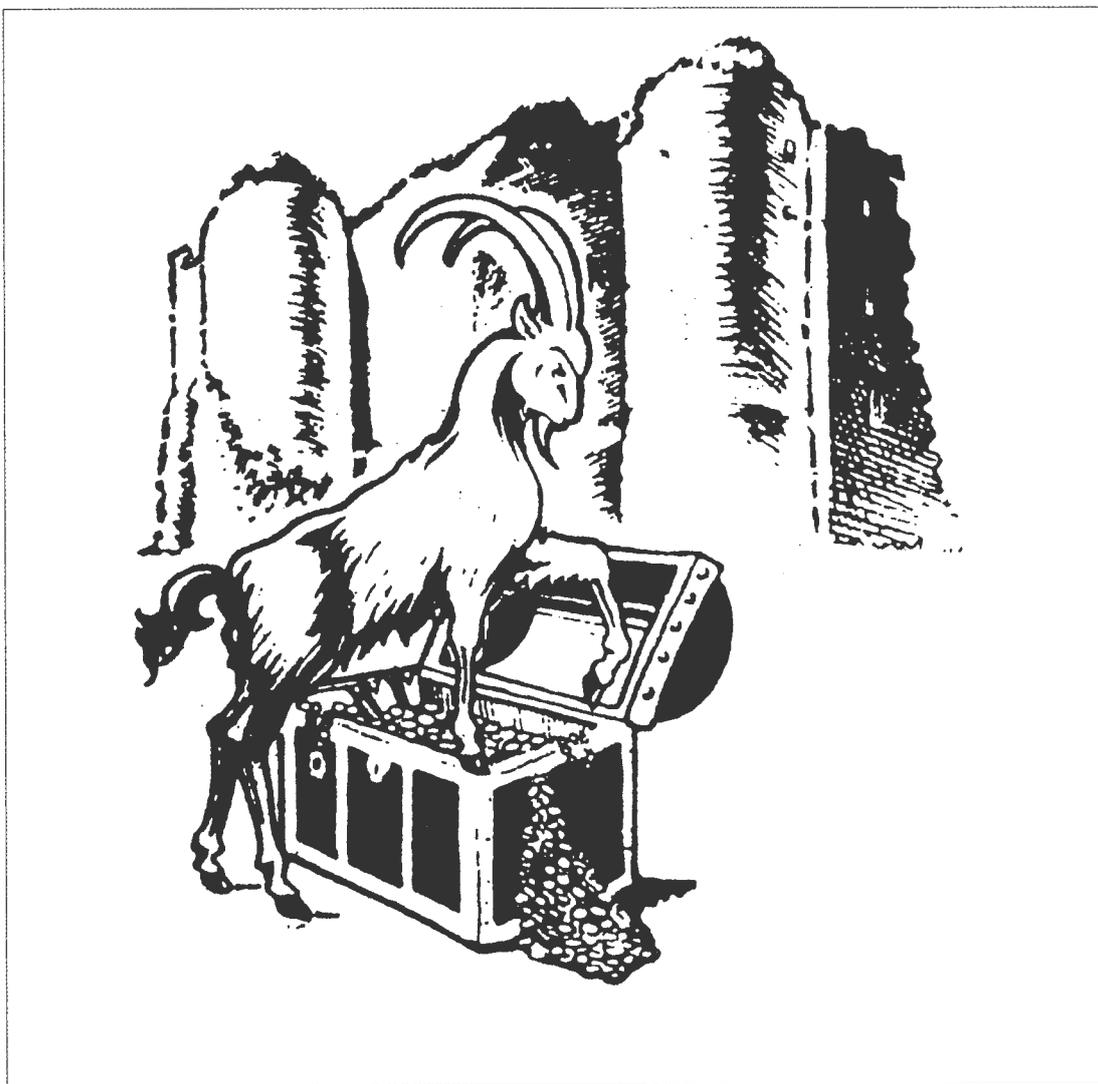
En ce qui concerne Franchimont, il est question, soit d'une chèvre d'or apparaissant dans les ruines, soit d'un bouc vert dissimulé dans les souterrains du château et commis par le diable à la garde du trésor. Nous reviendrons plus loin sur le bouc vert. Quant à la chèvre d'or de Franchimont, le témoignage le plus ancien est celui du docteur Bovy, qui en 1839, dans ses Promenades historiques au Pays de Liège (t. II, p. 129) écrit ce qui suit : "A Beaufort-sur-Meuse, à Moha, à Franchimont, partout où il y a de vieux châteaux avec souterrains, la croyance vulgaire est qu'il y habite un femme malheureuse qui apparaît de temps en temps sous la forme d'une chèvre d'or, et que cette apparition est l'indice certain de l'existence d'un riche trésor enfoui dans ces cavités".

Quant au bouc vert, il en est fait mention dans la légende rapportée par Albin Body dans sa Notice historique et descriptive du Château de Franchimont (Ière éd. 1868, pp. 31 à 32). Voici ce qu'écrit l'historiographe spadois qui, cependant, dans son introduction, parle aussi de la chèvre d'or. "La légende nous dédommagera du maigre butin de l'archéologue. C'est d'abord celle du bouc vert ou de la chèvre d'or, dont le canevas est parfois richement brodé par les narrateurs dans les veillées des chaumières voisines. On la retrouve partout où il se rencontre dans notre pays quelque ruine, avec de nombreuses variantes. La voici telle qu'elle nous a été racontée naguère. Il advint une fois qu'un des terribles margraves de Franchimont, étant à la veille de quitter son château pour aller guerroyer au loin, confia à l'un de ses plus profonds souterrains un coffre dans lequel il avait enfermé une partie de ses richesses. Blessé mortellement dans un combat et au moment de rendre l'âme, il vit apparaître un personnage qui ne pouvait être autre que Satan. Celui-ci lui demanda s'il n'avait rien à lui révéler avant de passer de vie à trépas. Le marquis repentant à cette heure extrême

⁶ J. Chot, *Légendes et nouvelles de l'Entre-Sambre-et-Meuse*, Bruxelles, s.d. p.53.

⁷ Tandel, op. cit. T. IV, 1891, p. 169.

⁸ W. Marichal. *Volkserzählgut und Volksglaube in der Gegend von Malmedy und Altsalm*. Würzburg, 1942, pp. 160 à 161.



Le Vert Bouc. Dessin de René Lahaye (reproduit avec son autorisation)

lui apprit qu'il avait caché un trésor avec lequel il le pria de faire dire des messes pour le repos de son âme.

L'esprit malin le lui jura sur sa part de paradis, et au lieu de tenir son serment, commit à la garde du coffre un génie sous la forme d'un bouc vert. A un certain jour de l'année, paraît-il, l'esprit est retiré de sa faction pour une heure seulement, et l'on pourrait alors devenir maître du trésor si l'on parvenait à le tirer au jour sans avoir prononcé une seule parole. Il n'y a pas bien longtemps, quatre individus déterminés projetèrent de s'emparer du dépôt; munis de cordes, de crochets, de lumières, ils s'engagèrent à observer le mutisme le plus absolu et se rendirent bravement dans le souterrain au jour et à l'heure propice. Déjà ils avaient réussi à monter le précieux coffre à l'orifice du puits où il se trouvait enfoui, lorsque dans leurs efforts pour soulever la lourde proie, l'un des compères eut les doigts meurtris contre le rebord du gouffre et le trésor, ce qui lui fit pousser un cri de douleur. Le charme était rompu. Le trésor retomba au fond de l'abîme et le bouc en bêlant leur inspira une épouvante telle que jamais ils ne voulurent renouveler leur tentative."

Ce récit a été reproduit assez fidèlement par E. Monseur dans le Bulletin de folklore (T.II, 1892, p. 51). Ce folkloriste, qui dit se baser sur Albin Body et sur des sources orales, donne au gardien du trésor le nom de *verbo*, qu'il explique, comme nous le verrons plus loin, par une corruption due à l'étymologie populaire, de l'allemand *Werbock* (homme-bouc).

Voyons maintenant quelles sont les autres notations de la légende. En 1912, Henri Angenot, dans son Guide de la Fagne (Verviers, p.99), écrit: "La gatte d'or". Tel est le nom d'un génie commis à la garde d'un trésor caché au château de Franchimont. La gatte d'or s'appelle aussi le bouc vert". H. George, dans son Folklore spadois (1935, p. 3) raconte lui aussi qu'une chèvre d'or, certains disent un bouc vert, garde le trésor. Quant à Maurice Marichal, auteur d'un livre intitulé Au Pays de Franchimont, Souvenirs d'enfance, (Verviers, 1933, p. 241), il déclare à propos du trésor des châtelains de Franchimont: "Jamais au temps de ma jeunesse, je n'ai entendu parler de la chèvre d'or de Franchimont. Dans la légende telle qu'on la raconte à Polleur, il s'agit d'un trésor caché dans les souterrains du château et gardé par un monstre qui pourrait être le diable en personne. On ne peut enlever le trésor qu'à la Noël, pendant que sonnent les douze coups de minuit, et à la condition de ne pas prononcer une parole pendant l'expédition". Le récit se termine par la découverte du coffre de fer renfermant le trésor qui retombe quand un homme, incapable de contenir sa joie, s'écrie "Nous le tenons".

On remarquera que pour Marichal, le gardien est un monstre qui pourrait être le diable. De plus le trésor ne peut être enlevé qu'à la Noël, alors que selon Albin Body, "un certain jour de l'année (non précisé) l'esprit est relevé de sa faction pour une heure seulement".

Dans son livre *Légendes et coutumes du pays de Namur*, Félix Rousseau écrit que la nuit, Satan abandonne ce qu'il garde le jour pour vagabonder à travers le monde. Chaque année, à la Noël, au moment de la messe de minuit, l'heure des merveilles, la chèvre d'or de Samson est douée de vie: elle sort de sa cachette et se met à gambader à travers les ruines. Les *Cahiers ardennais* (9^e année, n°5, mai, 1939) donnent une version de la légende de Franchimont commençant par ces mots: "Toutes les nuits, à douze heures, un trésor fabuleux gardé par la gatte d'or, est visible au fond d'une oubliette du château de Franchimont. La nuit de la Saint-Jean, le terrible gardien s'éloigne pour prendre part au sabbat des sorcières". Dans sa notice historique et descriptive du château de Franchimont, Albin Body, après avoir rapporté la légende telle qu'on lui avait racontée, écrit que Walter Scott l'avait immortalisée dans un de ses chants et que sous sa plume, elle avait pris une forme moins naïve peut-être, mais plus lugubre.

Body donnait alors le texte anglais de la ballade du poète écossais, ainsi que sa traduction: "Les tours de Franchimont qui, semblables à un nid d'aigle perché dans les airs, dominent le torrent et le hameau. Au dire des paysans, un immense trésor, amassé par le dernier seigneur de Franchimont, le fruit de ses rapines et de ses brigandages, est enseveli sous ses voûtes profondes. Le coffre de fer qui le renferme est solidement verrouillé; un chasseur veille constamment à son côté. Le cor de ce gardien est pendu à son cou; à son côté, il porte son couteau de chasse; à ses pieds sont étendus ses limiers. N'était son oeil cadavéreux dont on ne peut supporter le regard fixe, on le prendrait pour un chasseur aussi plein de vie qu'aucun de ceux qui ont sonné du cor sur les bruyères voisines ou répondu aux aboiements des chiens. Dans ce même cachot un vieux prêtre, adonné à la nécromancie s'efforce constamment de chasser cet ennemi pour conquérir le trésor qu'il garde. Il y a cent ans au moins que cette lutte commença entre eux et depuis, ni l'un ni l'autre ne l'a emporté sur son adversaire. Souvent les paroles magiques du nécromancien font tressaillir et rugir ce génie inflexible et souvent les barres de fer qui entourent le coffre se brisent, souvent vole en éclats une serrure qui se referme violemment presque aussitôt qu'elle a été ouverte. Ce combat magique qu'ils se livrent en ce tombeau durera jusqu'au jour du jugement dernier, à moins que le prêtre n'apprenne à prononcer le mot fatal qui a rivé l'enchantement lorsque Franchimont enferma son trésor dans le souterrain. Plus d'un siècle s'est écoulé, et c'est à peine s'il a conquis trois lettres".

Walter Scott a inséré ces vers dans le 6^e canto de *Marmion*, dont la première édition a paru en 1808. Cette version poétique de la légende de Franchimont est-elle due à l'imagination d'un poète admirateur du Moyen Age cherchant à parer un récit populaire d'oripeaux romantiques? En fait il n'en est rien. Walter Scott a dédié ce canto à son ami Heber, et introduit la légende par ces vers, qu'Albin Body n'a pas repris dans le texte anglais, ni dans sa traduction: *Didst e'er, dear Heber, pass along beneath the towers of Franchemont (sic)*. "Es-tu, cher Heber passé sous les tours de

Franchimont?". Comment le poète anglais a-t-il connu cette légende? Walter Scott nous apprend, dans l'édition de ses oeuvres poétiques, que nous avons consultées, qu'il a trouvé son inspiration pour cette légende dans le journal d'un autre ami de longue date, James Skene, de Rubislow (Aberdeen), à qui il a d'ailleurs dédié le 4e canto.

C'est au cours d'un voyage sur le continent fait en 1802, au retour de la paix, que James Skene, alors âgé de 27 ans, s'était rendu à Spa. Venant de Liège, il s'était arrêté à Franchimont, où il visita le château dont il avait aperçu les ruines et eut l'occasion d'entendre conter la légende.

Dans la Liste des étrangers venus aux eaux minérales de Spa en l'an X de la République française (1802), on lit à la date du 26 Prairial (15 juin), le nom de "Monsieur Skene, de Rubislau Ecosse, (résidant) à l'Hôtel d'Yorck, rue de la Sauvenière". Nous avons écrit au conservateur de la National Library of Scotland (Department of Manuscripts) afin de savoir où se trouvait le journal de voyage sur le continent de James Skene. Malheureusement, on ne sait ce qu'il est devenu. Cependant, cette bibliothèque conserve les notes de voyage d'un de ses compagnons, dont le nom n'est pas connu. Nous apprenons ainsi que la visite à Franchimont eut lieu le 6 mai 1802 et que, deux jours plus tard, les voyageurs partirent pour Aix-la-chapelle. On peut supposer que Skene repassa par Spa en juin. Il faut noter que la Liste des étrangers n'était publiée qu'à partir de juin, début de la saison à Spa. Comme nous l'avons dit, le journal de voyage de Skene est perdu, mais heureusement, Walter Scott en a reproduit en appendice à son poème une partie dont nous donnons la traduction:

"Le journal de l'ami à qui est dédié le 4e canto (c'est-à-dire James Skene) m'a fourni l'exposé suivant d'une superstition remarquable. Je suis passé par le joli petit village de Franchemont (sic) près de Spa (Spaw) avec les ruines romantiques du vieux château des comtes de ce nom. La route y mène par plusieurs vallées charmantes pour s'élever ensuite: à l'extrémité de l'une d'entre elles se dresse l'ancien château qui est aujourd'hui le sujet de nombreuses légendes superstitieuses. On croit fermement que le dernier baron de Franchemont a déposé dans un des souterrains un lourd coffre contenant un immense trésor en or et en argent qui, par un charme magique, a été confié à la garde du diable. Celui-ci se tient constamment assis sur le coffre sous la forme d'un chasseur. Celui qui a l'audace de toucher ce coffre est aussitôt frappé de paralysie. En une certaine occasion, un prêtre connu pour sa piété fut amené dans le souterrain: il utilisa tous ses dons d'exorciste pour persuader le roi des enfers de quitter son siège, mais en vain: le chasseur ne voulut pas bouger. Finalement, ébranlé par le sérieux du prêtre, il lui dit qu'il consentirait à abandonner le coffre si l'exorciste signait (un écrit) de son sang. Mais le prêtre comprit ce qu'il avait en vue et refusa car par cet écrit, il aurait livré son âme au diable. Cependant, si quelqu'un pouvait découvrir les paroles mystiques utilisées par la personne qui a déposé là le trésor, et s'il pouvait les prononcer, le démon devrait

aussitôt abandonner la place. Un paysan, qui avait vu lui-même le diable sous la forme d'un gros chat, m'a raconté plusieurs contes de matière semblable."

Comparons ce récit et le poème de Scott: on voit que le poète écossais, utilisant les notes de voyage que lui avait communiquées son ami, a suivi d'assez près la légende contée à Skene par le paysan du lieu, si ce n'est à la fin, car d'après cette version, le prêtre qui a refusé de signer le pacte diabolique ne poursuit pas sa quête du trésor, alors que selon Scott, la confrontation entre l'exorciste et le diable se poursuit depuis des siècles.

Dans *l'Ardenne mystique* (Paris, 1932, pp. 157 à 158) Henri D'Acremont a raconté l'histoire du trésor de Franchimont gardé par un bouc vert. Utilisant le récit d'Albin Body, il l'a complété, sans en donner la source, par la description du chasseur gardant lui aussi le trésor et du prêtre cherchant désespérément le mot magique qui lui permettra de s'en emparer. Nous reviendrons plus loin sur le rôle des exorcistes dans la recherche de trésors cachés. En ce qui concerne Franchimont, Albin Body, dans un petit ouvrage consacré à Annette et Lubin, héros spadois d'une légende qui a donné son nom à une colline au nord de Spa⁹ écrit que dans sa vieillesse, Lubin, dont le nom véritable était Gilles Dewalt, avait pris au sérieux la légende de la gatte d'or et du bouc vert, et s'était mis à chercher des trésors.

La source de cette anecdote est un manuscrit en partie inédit rédigé par Gérard Deleau Seraing, dans lequel on peut lire que "Lubin s'enticha de la manie de courir à la découverte de trésors abandonnés, cachés ou restés sous la garde du diable dans les ruines et les décombres des anciens châteaux et dans les lieux et les souterrains que le sot peuple croit être le séjour des revenants et la retraite des bandits."¹⁰

Deleau, contrairement à Body, ne mentionne pas la chèvre d'or ou le bouc vert, mais ajoute que Dewalt "s'était fait sorcier en prédisant aux gens crédules leur avenir et en faisant retrouver les choses égarées, perdues ou volées."

Venons-en maintenant à l'utilisation d'exorcismes pour la recherche de trésors cachés, procédé dont on trouve plusieurs exemples en Wallonie. Dans le livre du docteur Bovy déjà cité, l'auteur écrit à propos du château de Logne, qu'un garde chasse de l'endroit, qui l'avait guidé dans les ruines, lui avait raconté qu'un certain jour d'octobre, il avait été surpris de voir une fumée

⁹ Albin Body, *Annette et Lubin, La légende et l'histoire*, 2^e édition, Bruxelles, Vanderauwera, 1872, p. 35.

¹⁰ G. Deleau Seraing. *Mémoires historiques et critiques sur Spa, sur ses sources minérales et sur diverses particularités relatives à ce lieu célèbre, avec une esquisse de ce que les environs les plus rapprochés peuvent offrir d'intéressant, pour servir de manuel à l'étranger qui s'y rend*. Ce manuscrit est actuellement conservé dans le fonds Ulysse Capitaine, à la Bibliothèque des Chiroux, Liège.



Gravure de Nicolas Ponsart, Château de Franchimont (Coll. Musée de la Ville d'eaux)

épaisse s'en échapper. Voulant en savoir la cause, il s'était rendu à l'entrée de la grotte et avait vu, à la lumière d'un falot qui brûlait sous la voûte, quatre hommes armés de leviers qui faisaient les plus grands efforts pour soulever une pierre énorme. Un peu au dessus d'eux, sur un quartier de roche, se tenait un prêtre en soutane, surplis et étole, tenant d'une main le saint ciboire et de l'autre un encensoir d'où s'échappait la fumée de l'encens. Il proférait des paroles sacramentelles et des conjurations. Le garde reconnut le curé de X, qui aidait à découvrir le trésor de la gatte d'or.¹¹

Près de Poupehan, la tradition rapporte qu'un trésor, sous la forme d'un veau d'or, aurait été jeté dans le puits par un seigneur païen converti. Un jour, un curé de Poupehan s'y rendit en procession, avec croix et bannière, escorté de ses paroissiens, pour exorciser le gardien du trésor. Au cours de cette expédition, dont il revint bredouille, il perdit son étole, et de plus fut envahi ensuite, pendant plusieurs semaines, par de petites bestioles noires d'une espèce inconnue dont il eut toutes les peines du monde à se débarrasser.¹²

Près de Bovigny (Vielsalm), on raconte que quand le curé de l'endroit, accompagné de deux hommes courageux et muni de cierges de la Chandeleur, d'un goupillon et d'eau bénite, voulut aller déterrer le trésor de Mont-Saint-Martin, il put, grâce à des exorcismes, faire apparaître un coffre sur lequel jouaient des enfants jouant de l'instrument appelé turlutaine. Après de nouveaux exorcismes, les enfants disparurent et le coffre s'entrouvrit, mais il en sortit un taureau aux yeux pleins de feu qui mit en fuite les chercheurs épouvantés.¹³

Joseph Chot, dans *Wallonia* (VI, 1898), à propos d'une légende selon laquelle il existe un trésor dans le château de Mazée, à l'extrême limite de la province de Namur, rapporte tenir d'un respectable prêtre des environs de Dinant, qu'il avait reçu la visite de paysans de Mazée qui lui avaient demandé de les aider à recouvrer ce trésor, en lui promettant, outre le dédommagement de ses frais de déplacement, les vases sacrés qu'il pourrait arracher à Satan, mais en se réservant l'or et l'argent.

Comme on peut le lire dans un intéressant article dû à M. Jacques Beckman¹⁴, des sociétés se sont même parfois formées pour rechercher des trésors. Cet auteur relate une histoire d'évocations diaboliques effectuées par un prêtre en 1752 pour le compte de quelques habitants de

¹¹ Dr. Bovy, op.cit. pp. 130 à 131.

¹² Dr. Delogne. *L'Ardenne méridionale belge*. Bruxelles, 1914, p. 76).

¹³ H. Lemaire, *L'ancienne église de Saint-Martin en Ardenne*. Notice historique, Luxembourg, 1879, pp. 43 à 45.

¹⁴ Jacques Beckman, *Magie, grimoire et trésors cachés à Malmédy et à Marbais au XVIIIe siècle*, dans *Mélanges de Folklore et d'Ethnographie dédiés à la mémoire d'Elisée Legros* (Musée de la Vie Wallonne, Liège, pp. 121 à 164.

Malmedy. Ces recherches étaient faites à l'aide du Grimoire du pape Honorius dont l'origine diabolique était attestée par le fait que, sur le dernier billet, il y avait trois marques de doigts qui avaient brûlé le papier. Ce grimoire avait été baptisé dans une chapelle dont on avait pu obtenir la clé. De plus, le prêtre célébra la messe trois vendredis de suite, en glissant le livre sous la nappe d'autel du côté de l'Évangile. Des recherches furent faites dans une cave où devait se trouver le trésor, et des cérémonies ésotériques eurent lieu, au cours desquelles le prêtre traça sur le sol des cercles magiques ornés de divers signes cabalistiques. Il prétendait obliger le diable, nommé Astaroth, à lui apporter or et bijoux. Dans le cercle étaient installée une petite table, ainsi qu'un chaudron rempli de charbons ardents sur lesquels le prêtre jetait de l'eau bénite ou du benjoin. Sur la table, à côté d'un bout de chandelle bénite de cire vierge, étaient disposés d'étranges présents destinés aux éventuels visiteurs infernaux: du pain grillé, des noisettes, une souris morte, un morceau de peau de renard, tous objets "pour donner aux diables lorsqu'ils paroitraient à proportion de ce qu'on leur demanderait". L'affaire finit devant le tribunal, car les manoeuvres suspectes avaient attiré l'attention de témoins qui les dénoncèrent.

Avant de revenir sur les différents gardiens diaboliques des trésors enfouis, nous allons traiter de la manière dont le trésor disparaît lorsque les chercheurs prononcent une parole, détail que l'on retrouve presque toujours dans les récits de ce genre. Ce n'est pourtant pas l'avis du rédacteur anonyme d'un des livres de magie les plus célèbres, à savoir le livre intitulé *Secrets merveilleux de la Magie naturelle et cabalistique du Petit Albert*. Cet auteur donne des conseils aux chercheurs de trésors. Voici ce qu'il écrit: "Paracelse, dans son *Traité de la Philosophie occulte*, dit que pour avoir des indices certains des lieux où il y a des trésors et des richesses cachées, il faut observer les endroits où durant la nuit, des spectres ou des fantômes apparaissent ou quelque autre chose extraordinaire, qui épouvantent les passants et ceux qui habitent dans ces lieux. Ces sortes de trésors d'or, d'argent monnayé et de vaisselle d'orfèvrerie se trouvent ordinairement dans les débris et masures des maisons de qualité et châteaux ou proches de vieilles églises ou chapelles ruinées. Il faut surtout que ceux qui sont occupés à cette recherche ne s'épouvantent point. Car il ne manque pas d'arriver ordinairement que les gnomes gardiens des trésors falsifient l'imagination des travailleurs par des représentations et des visions hideuses, mais ce sont des contes de bonne femme du temps passé de dire qu'ils étranglent ou tuent ceux qui approchent des trésors qu'ils ont en leur garde. Et si quelques-uns sont morts dans les cavités souterraines en faisant la recherche, cela peut être arrivé, ou par l'infection de ces lieux, ou par l'imprudence des travailleurs qui n'appuient pas solidement les endroits qu'ils creusent quand ils sont ensevelis sous les ruines. C'est un badinage de dire qu'il faut garder un profond silence en creusant. Au contraire, c'est le moyen de s'épouvanter



Peinture de Henri Lievens (extrait de L. Marquet et A. Roeck «-Légendes de Belgique-»)

plus facilement par les imaginations fantastiques. On peut donc, sans scrupule, parler de choses indifférentes ou même chanter, pourvu qu'on ne dise rien de dissolu ou d'impur qui puisse irriter les esprits." L'auteur conseille, pour ces recherches, d'avoir une chandelle composée de suif humain et qu'elle soit enclavée dans un morceau de bois en coudrier.

Récapitulons quels sont les êtres diaboliques à qui l'on confie la garde du trésor, à moins qu'il ne s'agisse du diable lui-même. A vrai dire, nous ne savons si la chèvre d'or, citée le plus souvent dans les légendes concernant la recherche de trésors cachés, peut être considérée comme un de ces êtres diaboliques. Mais on ne peut avoir aucun doute quand il s'agit d'un bouc, spécialement le bouc noir et surtout le bouc vert, auquel nous allons consacrer une notice plus détaillée, ainsi que le chat, le chien noir, le taureau et le serpent dont il est question dans certaines des légendes dont nous avons parlé. Le taureau est une des montures favorites des sorcières se rendant au sabbat.

Venons-en, comme nous l'avons promis, au problème posé par le bouc vert dont il est question à Franchimont. Sur ce sujet, Albert Doppagne a consacré une importante étude intitulée *Le bouc vert*, étude à laquelle Elisée Legros a ajouté une notice complémentaire parue dans les *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne* (T. XI, n) 129 à 132, pp. 375 à 385, intitulé *Levèrbouc ou le Vert-bouc*.

C'est qu'en effet, comme nous l'avons écrit plus haut, E. Monseur, dans le *Bulletin de Folklore* (t. II, pp. 51 à 52) écrivait que le nom "vèrbo" ne désigne pas un bouc vert, mais un homme-bouc, l'équivalent du loup-garou (leû warou). D'après ce folkloriste, le vèrbo de Franchimont est la forme wallonisée de l'allemand Werbock (Wallonia, 1901) mot dont la première partie remonte à la langue primitive de notre race qui a pour cousin germain le latin vir. Un autre folkloriste de talent, Oscar Colson s'est rallié à cette opinion dans son article sur le loup-garou (Wallonia, 1901) de même d'ailleurs que le docteur Delogne. Celui-ci, qui écrit werbouc, rapporte à l'appui de cette thèse quelques contes recueillis dans son village natal, Oisy, dans lesquels il est question d'un être fantastique ayant la forme d'un bouc. Les philologues Grandgagnage (avec des réserves) et Jean Haust, dans le *Dictionnaire liégeois* (p.73) ont également adopté cette étymologie. Cependant le germaniste A. Corina fait remarquer dans le *Bulletin du dictionnaire liégeois* (18, p.73) que Werbock, au sens admis par les wallonistes n'existait pas en allemand. Jules Herbillon a de même montré la faiblesse de l'hypothèse. C'est la raison pour laquelle, en définitive, A. Doppagne, dans son étude, a choisi l'orthographe vert-bouc, en wallon vert-bouc ou vert-boc. E. Legros, dans l'article cité, semble aussi pencher vers cette explication.

Pourquoi le bouc est-il vert? Dans un article intitulé "Vêtir une robe verte" une robe verte, article qui a paru en 1986 dans les Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne (T. XVI, pp. 107 à 111), nous avons montré, ainsi que l'avait déjà écrit J. Lechanteur dans un article intitulé Noms propres du diable dans des procès de sorcellerie en Wallonie, et qui a paru en 1980 dans un ouvrage édité par le Commission royale belge de Folklore (pp.35 à 51) que la couleur verte est la couleur du diable. Le philologue liégeois a constaté en effet que le diable qui apparaît aux sorcières et a des relations charnelles avec celles-ci, est fréquemment désigné par un surnom comportant l'adjectif "vert" ou dérivé de cet adjectif, notamment Le Verd, Verdulet ou Verdelet, Verdulon, Verd vestu, Verd diable, Verd gallant, Verd Bounet ou Verdin. On peut expliquer cette particularité par le fait que le Diable, dans le folklore européen, s'est substitué aux esprits de la végétation dont la peau ou les vêtements étaient de couleur verte.

En ce qui concerne le vert-bouc, nous n'allons pas, dans le cadre de cette étude sur le gardien diabolique du trésor de Franchimont, reprendre toutes les indications que l'on trouve dans les articles d'A. Doppagne et E. Legros. Le vert-bouc peut être le coursier des sorcières allant au sabbat comme dans le récit, noté par Oscar Colson, de l'amoureux d'une sorcière emmené par cet être fantastique "â bwèr d'on mûsse qui c'èsteût à Prusse (au bord d'un Meuse= fleuve, que c'était en Prusse) mais qui est jeté à terre parce qu'il a prononcé une parole (Wallonia, t. I, pp. 1636 à 137) ou bien encore, dans un récit très répandu un être mystérieux conduit par le diable, qui l'appelle "vert-bouc". Ayant entendu comment le diable appelait cet être mystérieux, un paysan peut triompher du Malin et duper celui-ci en lui montrant sa femme qu'il a enduite de miel et couverte de plumes, de sorte que le diable ne peut reconnaître à quel genre appartient l'animal qu'on lui montre et dont il doit deviner le nom.

En conclusion de cette étude, nous pouvons, ainsi que nous l'avons écrit à la fin de notre article de Tradition wallonne cité en note 1, que le vert-bouc de Franchimont n'est pas un cas isolé, mais, ainsi qu'on a pu le constater, une variante du thème très répandu de l'être diabolique, bouc, chat, taureau, chien ou serpent préposé par Satan à la garde d'un trésor.

L. Marquet

Mai 1940 – Spa accueille des réfugiés theutois

Le semestriel “Terre de Franchimont”¹, dans la suite de ses numéros, publie les souvenirs de l’évacuation des Theutois en 1940. Ces récits ont été recueillis, il y a quarante ans, par des étudiants de l’Ecole Normale Saint-Roch et conservés par leur professeur d’histoire qui en a structuré les contenus.

Cette matière est constituée de souvenirs, à longue échéance (25 ans après mai 40), il y a donc possibilité d’erreurs ou d’interprétations inexactes des événements ou des circonstances. Mais leur intérêt, c’est de retrouver, dans les mentalités, ce qui avait marqué les personnes, comment elles s’efforçaient de rapporter et d’expliquer les situations qu’elles avaient vécues. Dès lors, nous n’avons pas voulu corriger les confusions de temps, de personnes, voire de faits.

De l’ensemble des articles, un épisode situé à Spa pourrait intéresser les lecteurs d’ “Histoire et Archéologie Spadoises”. Pour ceux d’entre eux qui souhaiteraient en connaître davantage à propos de l’évacuation des Theutois, ils pourront consulter les numéros 22 et suivants de “Terre de Franchimont”.

*
* *

1939 voit la seconde mobilisation; Theux est sous la menace directe du fort de Tancremont. Les militaires belges ont construit une ligne de petits fortins, miné et établi des chicanes sur les routes. Face au danger de guerre, l’administration communale a décidé qu’en cas d’invasion il y aurait lieu de déplacer la population. Furnes a été désigné lieu d’asile, c’est pourquoi sur les cartes d’identité des Theutois figure la mention: ÉVACUÉ OBLIGATOIRE. Par prudence, certains se sont préparés un refuge à Bruxelles ou à la côte, d’autres, plus près et pourquoi pas, à Spa... C’est ce qu’avait fait Mademoiselle Maria Bertholet...

Avant la guerre, j’étais institutrice à Spa, mais vivais avec ma mère à Theux; je faisais chaque jour la navette Theux-Spa. Pour moi, mon livret de mobilisation révélait qu’il fallait que je me trouve au lieu de l’école. Spa se considérant comme “ville ouverte”, ses habitants n’évacuaient pas. J’avais loué un appartement à Spa (chez Madame Hunen) où j’avais entreposé des malles contenant des habits pour le cas où nous devrions évacuer à Spa. Comme il ne se passait rien en janvier et février, j’avais retiré les malles.

10 Mai: à Theux, dès le matin, c’est, à pied, en vélo, en voiture, le départ précipité de la population. A 16 heures, on ne trouve plus dans la localité qu’une centaine de personnes. Sont demeurés sur place les religieuses et les vieillards de l’Hospice Sainte-Joséphine, le bourgmestre Joseph Vivroux, le premier échevin Hubert Pirnay et sa soeur, les curés de Theux et de Jusleville, les abbés Cormeau et Lambrette. Ces autorités vont organiser la vie quotidienne des résidents. Et bientôt, ceux qui étaient partis à pied et qui n’ont pas dépassé Liège regagneront leur domicile. Il a fallu assurer le ravitaillement, procéder au recensement et à la réquisition des marchandises périssables laissées dans les magasins.

¹ Edition du Syndicat d’Initiative de Theux - Articles historiques concernant Theux, La Reid et Polleur. Rédacteur en chef: Paul Bertholet.

Les dames Bertholet ont gagné Spa et assisteront à l'entrée des Allemands:

Nous allâmes chez la doctoresse Pottier. Un peu plus tard, une baladeuse est entrée dans Spa. Elle s'est arrêtée devant la gare; deux soldats sont descendus et sont allés lire les affiches en français qui se trouvaient sur les murs. C'étaient certainement des habitants des pays rédimés...

Après quatre heures, des camions de soldats sont arrivés sur la Place Verte. Ils avaient été détournés par la présence du fort de Tancremont. Les soldats sont descendus sur la place. L'un d'eux est allé à la vitrine d'un magasin et a dit en montrant du chocolat: "Chocolade". Ils avaient tous l'air très gentil, mais une personne qui se tenait à côté de moi a dit en wallon: "On les a blanqui; mins qwand i z'orons pierdou leu coleûr, i ridvinront com' avant"².

Le dimanche, des convois de camions sont arrivés, mais on aurait dit que c'était le ramassis de la guerre de 14... Un jour, Mademoiselle Pottier m'a dit que Hitler allait venir à Spa. Un convoi est arrivé le soir-même. Dans une voiture, à côté du chauffeur, il y avait un homme qui ne ressemblait pas mal à Hitler. Mais je ne puis certifier que c'était bien lui...

A l'aérodrome de Malchamps sont venus des avions allemands. C'étaient de beaux équipages. Ils devaient subir de grosses pertes car, le matin, il en partait une dizaine, et le soir, deux ou trois avions revenaient.

Un jour, on avertit que l'Etat-Major [allemand] allait venir chez le docteur Wery dont la maison se trouve en face de la nôtre [à Spa]. Dans l'après-midi, nous apprenons qu'il ne viendrait pas. Par précaution, nous décidons de dormir au rez-de-chaussée. Vers 11 heures du soir, il y avait calme plat, mais j'avais l'intuition que quelque chose allait se passer. A un moment, on entend un sifflement et l'explosion d'un obus. Nous nous enfuyons dans la cave. Une heure après, n'entendant plus rien, je remonte avec la doctoresse. Dans la salle d'attente, les débris du lustre étaient parsemés sur le parquet. Au premier, il n'y avait rien. Au grenier, il y avait deux trous, un dans le toit et un autre dans la fenêtre. L'obus avait traversé le grenier et était venu se planter dans le mur de la maison du docteur Wery où l'Etat-Major devait venir loger. Le pointeur de Tancremont devait être formidable. De plus, l'obus datait de 1914 car était gravé dessus le nom d'un fort d'Anvers et en dessous 1914.

Dès le 11, les Allemands sont arrivés à Theux, salués par des tirs efficaces du fort. Les envahisseurs s'en méfient mais ne l'assaillent pas. Ceux des évacués qui n'ont pas dépassé la Meuse, particulièrement les fermiers, sont bientôt rentrés à la maison. Vers le 20, la population réunie à l'Hospice et l'Institut tenus par les Filles de la Croix est d'environ 200 personnes.

La vie à Theux fut assez monotone jusqu'au 23 mai qui reste la journée, à coup sûr, la plus dangereuse par suite d'un grand passage de troupes allemandes. Le fort de Tancremont donnait en plein. Son tir était précis. C'est avec un plaisir évident que nous suivions les manœuvres des soldats très soucieux de se mettre hors de danger. Le bourgmestre, ce jour-là, fut arrêté et consigné à l'Hôtel de ville jusque dans la soirée. (Hubert PIRNAY).

Alors que les blindés de la Wehrmacht ont percé le front français, qu'ils ont atteint le Pas de Calais, l'armée allemande a, dans son dos, davantage qu'une épine qu'il faut enlever: les tirs sporadiques du fort ...

² "On les a blanchis mais, quand ils auront perdu leur couleur, ils redeviendront comme auparavant".



Hôtel Balmoral (Coll. privée)



Hôtel du Golf (Coll. privée)

Ordre est donné de quitter Theux ...

L'Etat-Major allemand, installé à Fays, énervé par les pertes que le fort de Tancremont infligeait à ses troupes, nous informait, le 26 mai, qu'endéans les 48 heures, il ne devait rester à Theux ni habitant, ni bétail. Leur intention était de préparer l'attaque générale et massive du fort en question. Qu'allait-il rester de nos pauvres demeures ? Quel allait être notre malheureux destin? (Hubert PIRNAY)

Le dimanche 25 mai (dimanche avant la capitulation), vers 9 heures, un officier allemand vint avertir Monsieur Pirnay (qui faisait fonction de bourgmestre)³ qu'il fallait évacuer le village et qu'il ne devait plus y avoir une seule personne à Theux et dans un rayon de 8 kilomètres autour du fort (zone rouge). (Joseph DENOZZ)

Il faut organiser le transport des personnes, de leur ravitaillement et du bétail...

Le soir même, la mort dans l'âme, en compagnie de M. Nizet, j'allais à Spa m'assurer du logement pour la population. Notre mission fut couronnée de succès. Nous pouvions disposer de l'Hôtel de Balmoral (400 lits) et de l'Hôtel du Golf, également important. Nous devions toutefois amener nos vivres. Heureusement, ceux-ci ne nous faisaient pas défaut. Nous étions pourvus de farine, car dès avant le 23 mai, par des détours et des routes ayant souffert de la guerre, j'étais déjà allé charger un camion⁴ de farine à Yvoz-Ramet. (Hubert PIRNAY)

Prévenir les habitants...

Le dimanche 26, Mr H. Pirnay vint nous annoncer que tous les habitants demeurés à Theux devaient se rendre à Spa ou à Polleur avant mardi matin: les Boches devaient faire l'assaut du fort de Tancremont et, de ce fait, il ne devait rien rester à Theux ! (curé CORMEAU)

A Spixhe, on vint dire que tout le village devait être évacué parce que le fort allait tirer.

Vers le 25, tout le monde a dû partir. Un officier allemand est venu nous donner l'ordre d'évacuer car il disait qu'ils allaient prendre Tancremont d'assaut. La situation devenait trop dangereuse; c'est ainsi que je suis partie à Fays où je suis restée trois jours. (Madame LOFFET).

Vers le 25, on nous a fait évacuer à Spa. Je suis allée chez mon frère qui était parti en France. Nous sommes rentrés; tout était intact. (Madame GUSTIN)

Le transfert à Spa des moins valides eut lieu en camions...

Le lundi [27], de grand matin, ce fut un convoi continué avec les moyens de transport dont on disposait pour se réfugier à Spa (habitants et bétail) abandonnant tout à la Providence. (curé CORMEAU)

³ Hubert Pirnay ne fera fonction de bourgmestre que lorsque les Allemands décidèrent le renvoi de Joseph Vivroux comme trop vieux pour exercer la charge.

⁴ Vraisemblablement est-ce le camion de Robert Bertholet qui effectua ce transport car Auguste Delfosse signale: "Il y eut des réquisitions de camions, par exemple celle du camion et du chauffeur de la firme [Syndicat agricole] où j'étais employé. On les a envoyés à Anvers. Certains propriétaires de camions sont revenus avec leur véhicule. Notre camion a été abandonné par l'Armée belge et certainement récupéré par les Allemands".

La sœur supérieure [de l'Hospice Sainte-Joséphine] décida donc l'évacuation vers Spa, en commençant par les vieilles personnes. Quatre voyages furent nécessaires pour les évacuer. C'est Monsieur Henri Buche qui fit les différents voyages avec son camion pour les conduire rue Albin Body et à Balmoral. (Joseph DENOZ)

Le dimanche [26], à 18 heures, nous sommes parties en camion pour rejoindre l'Institut Saint-Michel à Spa. Il était conduit par Monsieur Bertholet; j'étais à côté de lui. Dès que nous sommes entrés dans la zone de tir, le fort a cessé son tir pour le reprendre après que nous fûmes hors portée. Il tirait de façon très précise et a fait souffrir beaucoup les Allemands. Les vieillards ont été conduits à l'hospice. Lundi [27], le reste nous rejoignait à pied; la vache⁵ les accompagnait; ils avaient tout descendu dans les caves, les poules étaient lâchées. (sœur MARECHAL)

L'évacuation se fit dans le délai exigé avec des moyens rudimentaires. M. Chefneux Alphonse de Jusleville, le petit forain Deconnynck, l'Italien Ercole, Robert Bertholet et Jean Lejeune fournirent un travail important sous le feu du fort qui continuait à tirer. (Hubert PIRNAY)

A pied pour les autres ...

Le lundi matin, toutes les personnes présentes à l'Institut⁶ furent rassemblées et munies d'un petit balluchon (vêtements, provisions). Le départ eut lieu vers 9 heures. Le déplacement devait se faire à pied. Il y avait là toutes les sœurs, les enfants, le personnel de l'Institut, des réfugiés étrangers, des personnes de Theux. Sur une charrette à bras se trouvaient plusieurs valises contenant des ornements religieux, les calices de plusieurs prêtres, etc. Le voyage était dangereux car le fort tirait toujours. (Joseph DENOZ)

Je me suis rendue à Spa à pied avec mes trois enfants. Les avions passaient mais ne tiraient pas parce qu'il y avait eu un accord (un jour de trêve) pour permettre aux gens de se rendre à Spa. (Madame DENOZ-COMPERE).

Dans la journée du mardi, plusieurs voyages eurent lieu pour ramener le bétail à Spa. Dans la soirée, alors que l'on faisait le dernier voyage (transport de porcs), un obus passe au-dessus de nous et frappa la façade d'une maison près de la Fontaine Mélotte. Nous étions les deux derniers, Monsieur Pirnay et moi, à quitter Theux. Par après, on devait apprendre qu'un seul homme, Cyrille Dethioux, était resté à Theux dans sa cave. (Joseph DENOZ)

J'ai bien dû quitter ma ferme alors que je n'en avais pas l'intention. Je partis vers Spa et me rendis à Frahinfaz par le petit sentier qui longe le chemin de fer. J'emmenais avec moi mon troupeau de vaches et quelques ustensiles indispensables ainsi que de la nourriture. Comble de malchance, certaines de ces vaches étaient atteintes de la fièvre aphteuse; cependant, elles guérèrent et la maladie se résorba sans perte ni contagion. (Madame HOUYON)

Les conditions de vie des Theutois à Spa

Monsieur Pirnay demanda l'aide de forains qui s'étaient installés à Rainonfosse afin de conduire les gens de l'hospice à Balmoral. Cet hôtel au-dessus de Spa avait été réquisitionné pour

⁵ Dans leur vaste propriété du centre de Theux, les religieuses élevaient une vache et des porcs.

⁶ Beaucoup de personnes qui n'avaient pas évacué étaient rassemblées en cet établissement.

recevoir les Allemands. Il avait été nettoyé de fond en comble; les draps de lit étaient neufs, le nécessaire de toilette remarquablement propre, impeccable. En deux mots, nous aurions pu croire que ces Allemands venaient en villégiature. Quelques bonnes âmes s'occupèrent de la cuisine (des œufs, pommes de terre, quelques salades et le pain quotidien constituaient la nourriture). (Mademoiselle Mathilde PIRNAY).

A Spa, nous avons été très bien accueillis. En période de guerre, les gens s'aident facilement. Nous étions logés avenue Reine Astrid, dans une belle maison. Pour nous ravitailler, nous nous rendions dans les magasins de la ville. Avec ma famille, j'ai ainsi quitté Theux pendant huit jours. (Madame DENOZ-COMPERE)

A Spa, la vie n'était pas bien dure ! Pour les quelque deux cents personnes évacuées, il s'agissait beaucoup plus de tuer le temps en se promenant, en se rendant visite que de se soucier de l'état des choses. (Madame DARDENNE)

[A Frahinfaz], je devais laisser mes vaches assez loin de l'endroit où je me trouvais et étais obligée de laisser couler leur lait par terre. J'ai dormi dans le bois sur un matelas Epéda pendant quelques jours. (Madame HOUYON).

Le mercredi [29] avant-midi, à Spa, on tua les cochons⁷. (Joseph DENOZ)

Le retour à Theux

La capitulation de l'armée belge eut lieu le 28 mai à 11 heures et le lendemain, 29 mai, au soir, nous fûmes avisés que nous pouvions regagner Theux. Le même travail fut fourni pour le retour, avec le danger du fort en moins puisqu'il ne tirait plus. (Hubert PIRNAY)

Dans la soirée [du 29], on apprenait la capitulation de l'armée belge (Affiche sur la façade du Grand Etat-Major). Le même jour, au soir, la sœur décidait le retour à Theux pour le lendemain.. Le jeudi matin [30], je revins ouvrir les portes. Tout le monde revint dans la matinée. Le transport se fit grâce à Monsieur Robert Bertholet qui prêta son camion. Je devais encore rester six semaines chez les Sœurs. (Joseph DENOZ).

On y demeura [à Spa] jusqu'au lendemain de la déposition des armes. A noter, durant cette émigration, ces transports et installations des vieillards et personnes impotentes, le dévouement de H. Pirnay, des Filles de la Croix du Pensionnat et de l'Hospice et des demoiselles Maria et Mathilde Pirnay et de Madame veuve Lentz-Joncher déjà citée, dévouement qui, comme toujours, fut loin d'être reconnu. (Curé CORMEAU).

Pour le retour, la commune est venue nous chercher avec un camion qui nous a conduits d'abord au couvent des Filles de la Croix, à Spa. Ensuite, nous sommes revenus chez nous. (Madame DENOZ-COMPERE, de Spixhe).

Quand nous sommes revenus, il n'y avait pas de dégâts. Le vendredi [31], les moins bien portants sont rentrés. C'était la fête du Sacré-Cœur. (sœur MARECHAL)

⁷ Dans l'ignorance de ce qui allait se passer, il s'agissait de prévoir la nourriture des Theutois réfugiés.

Quand nous sommes rentrés à Theux, le magasin Delhaize⁸ en face de l'hospice avait été saccagé: les caramels jonchaient le plancher, les rayons étaient vides. (Mademoiselle Mathilde PIRNAY).

Après quelques jours, je revins à ma ferme. J'ai aussi dormi dans mon étable, de même que les rares habitants qui étaient restés au hameau. Chez moi, les Allemands n'ont rien cassé; ils étaient "gentils"; je les laissais en paix et faisais ce qu'ils me demandaient (donner des œufs, par exemple). Cela n'empêchait pas que j'en avais une grande peur. En passant dans les villages, ils emmenaient les chevaux qu'ils voyaient⁹ mais ils n'ont pas emmené les miens qui étaient dans l'étable du fond et qui ont eu la bonne idée de ne pas crier. Les Allemands avaient toujours dans leurs poches des sécateurs pour couper les barbelés; ils ne s'occupaient pas des barrières. (Madame HOUYON)

Le fort s'était rendu. La campagne de 40 était terminée pour les Belges. La vie pouvait reprendre.

Alex DOMS

⁸ Tenu par les parents de Mr Jean GABRIEL, ancien directeur de l'Ecole d'Hôtellerie de Spa.

⁹ Des convois hippomobiles avaient été l'objet de tirs précis du fort avec carnage de chevaux.

Les deux séjours spadois de Madame de Genlis

III

Le voyage de 1787

Lors de son premier séjour à Spa en 1775, Mme de Genlis avait 29 ans; elle en a à présent 41. Et cette fois, hélas, c'est bien un deuil cruel qui explique le voyage : Caroline de Becelaer de Lawoestine, la fille aînée de Félicité de Genlis est morte en couches, à l'âge de 21 ans, le 19 décembre 1786.

Le docteur Tronchin a vivement recommandé à Madame de Genlis de tenter de se distraire de l'immense chagrin qu'elle ressent, de se changer les idées ; il lui a conseillé d'aller à Spa. Mais sa patiente se refuse farouchement à quitter, ne fût-ce que quelques semaines, les enfants dont elle est le « Gouverneur ». Sa conscience professionnelle l'en empêche. Aussi, pour forcer sa décision, les d'Orléans prennent-ils le parti de l'accompagner l'été suivant dans la ville d'Eaux. Par pure amitié, j'y insiste : l'état de santé de la duchesse et du duc d'Orléans est parfait, et rien ne les oblige personnellement à ce déplacement.

Albin Body, dans *Les d'Orléans à Spa*, a déjà brillamment retracé ce voyage, en se basant sur les *Mémoires* de Madame de Genlis. Cependant, en 1887, il ne disposait pas encore de deux autres textes qui permettent de compléter le récit : d'une part, les notes de voyage consignées par Madame de Genlis dans ses carnets¹ ; d'autre part, le manuscrit autographe du *Journal de voyage de Spa* rédigé par le jeune Louis-Philippe². Je doute également que l'historien spadois ait lu les *Leçons d'une gouvernante à ses élèves*³ —ouvrage jamais réédité depuis 1791, précise le duc de Broglie— qui contient également quelques allusions spadoises.

¹ Fernand Miette, « Un manuscrit de Mme de Genlis » in *Les Bobelins*, revue semestrielle du pays de Spa, Bruxelles, s.d., n° 1, p. 34-38.

² Louis Pironet, « *Le Journal de voyage de Spa par Louis-Philippe, duc de Chartres, futur roi des Français. Du 7 juillet au 16 septembre 1787* », in *Histoire et Archéologie spadoises*, mars 1982, pp. 21-32. — Après la publication de son livre, en octobre 1887, Albin Body avait obtenu du comte de Paris une copie du manuscrit, mais elle devait rester confidentielle ; les héritiers ne souhaitaient pas « *livrer au public des choses aussi intimes* ». En septembre 1978, M. Pironet a obtenu une nouvelle copie du comte de Paris, et, cette fois, sans interdiction de publication.

³ *Leçons d'une gouvernante à ses élèves ou Fragmens d'un journal, qui a été fait pour l'Education des Enfants de Monsieur d'Orléans*. Par Madame de Sillery-Brulart, Gouvernante de Mlle d'Orléans, A Paris, chez Onfroy, 1791 (2 volumes).

J'ai donc quelques éléments neufs à apporter aujourd'hui.

Et le premier, sur lequel je reviendrai, c'est une petite déconvenue. Je comptais trouver dans le *Journal* manuscrit de Louis-Philippe une vision neuve, spontanée et originale. Rien de tout cela, ou si peu de choses, pour deux raisons.

Première raison : le *Journal*, à bien y regarder, ne comporte qu'un nombre infime de ratures ; il laisse apparaître, ici et là, un « doublon » ou un mot oublié (parfois le verbe principal). À coup sûr, il ne s'agit pas d'un premier jet : avant de transcrire au net, l'adolescent a rédigé un brouillon, et ce brouillon a été corrigé par sa préceptrice. Il s'agit donc plutôt d'un travail de vacances *imposé* que d'une réunion de souvenirs très intimes.

Seconde raison, plus étonnante et plus « inquiétante » : des pages entières des *Leçons d'une gouvernante à ses élèves*, des *Mémoires* et même du « Carnet de voyage » de Madame de Genlis se retrouvent quasi *textuellement* dans le journal du duc de Chartres. J'en apporterai la preuve plus loin. Madame de Genlis ne s'est donc pas contentée de corriger la rédaction du jeune duc ; elle l'a souvent écrite avec lui ; pire, elle lui a largement *soufflé* ses propres impressions.

.

La visite des Orléans a été annoncée aux Spadois par les journaux dès le mois de mai 1787. Albin Body reproduit, entre autres, une correspondance parue dans *Le Journal général de l'Europe* du 15 mai : « De Spa, le 8 mai. La célébrité dont jouit ce bourg depuis si longtemps, va acquérir un nouveau lustre par l'arrivée de LL. AA. RR. le duc et la duchesse d'Orléans. Les hôtels de Belle-Vue, des Tuileries, de Luxembourg, de la cour de Vienne, et deux autres maisons moins considérables, sont déjà retenus pour leur logement et celui de leur suite, qui doit être très nombreuse. Le séjour de ces illustres personnages sera de deux mois et peut-être davantage ; l'on a tout lieu de se fonder sur l'espoir flatteur que leur présence y attirera un nombre considérable d'autres seigneurs et dames de distinction de diverses contrées. Jamais les apparences d'une saison brillante n'ont été plus belles. »⁴

⁴ Albin Body, *Les d'Orléans à Spa*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1887— note p. 9 et 10.

Le 7 juillet, Madame de Genlis et ses élèves quittent Paris en avant-garde ; la duchesse puis le duc prendront la route de Spa, séparément, à des dates ultérieures.

Madame de Genlis et les princes font étape à Lille, où ils sont accueillis avec les honneurs militaires. Le représentant de la municipalité, note Louis-Philippe, a « *apporté les vins de la ville qu'on dit être si singulièrement bons que mon amie les fait porter à Spa pour mon père. Il y a une grande quantité de bouteilles.* » Aimable attention de Félicité, qui est toujours à ce moment la maîtresse du duc d'Orléans.⁵

Le voyage se poursuit par Valenciennes, Saint-Amand, Tirmont et Liège. Dernière étape, « *détestable* » à cause de l'inconfort des mauvais pavés, et le 13 juillet 1787, les voyageurs arrivent à l'Hôtel de Belle-Vue de Spa⁶. L'hôtel ravit Louis-Philippe : « *Nous sommes très bien logés dans deux grandes maisons réunies sur la chaussée avec un charmant jardin plein de fleurs et qui contient le plus joli pavillon* ».

La Liste des Seigneurs et Dames du 17 juillet y confirme leur présence :

« Monsieur le Vicomte DE JOINVILLE

« Monsieur le Marquis DE JOINVILLE

« Monsieur le Baron DE JOINVILLE

« Mademoiselle DE JOINVILLE

« Madame la Marquise DE SILLERY

« Mademoiselle DE SERCEY, sa Nièce

« Mademoiselle PAMÉLA

« Monsieur MERYS

« Monsieur COUET

⁵ La baronne d'Oberkirch, les surprie, cette année-là encore, en tête-à-tête dans le parc de Neuilly. V. Broglie, *op. cit.*, p. 153.

⁶ L'hôtel de Belle-Vue, construit en 1767, était situé 23 avenue du Marteau (devenue avenue Reine Astrid). Il fermera définitivement ses portes en 1980. V. Marc Joseph, *Les enseignes hôtelières à Spa*, Ed. du Musée de la Ville d'Eaux, 2005, p. 26-28.

Sous ces noms, on reconnaît les princes Antoine-Philippe d'Orléans (Montpensier, 12 ans) ; Louis-Philippe d'Orléans (Chartres, 14 ans), Louis-Charles d'Orléans (Beaujolais, 8 ans) et la princesse Adélaïde (10 ans) ; Madame de Genlis elle-même ; Henriette de Sercey (17 ans), sa nièce, et Paméla (14 ans), sa fille adoptive. Les deux derniers patronymes, mal orthographiés, désignent le Chevalier Sylvestre de Myris⁷, professeur de dessin et d'histoire à Belle-Chasse (auteur, entre autres, je l'ai signalé, de tableaux d'histoire pour l'instruction des princes et de nombreuses vues pour la lanterne magique), et Monsieur Couad, un médecin également attaché à Belle-Chasse.

Dès l'arrivée de ces hôtes illustres, le prince-évêque, Constantin-François de Hoensbroeck, préoccupé de leur sécurité, propose, par l'intermédiaire de son commandant militaire, de mettre des sentinelles devant l'hôtel de Belle-Vue. Quelques semaines plus tôt, en effet, le 29 juin, le salon Levooz⁸, qui abrite une salle de jeux non autorisée, a été le théâtre de troubles sérieux : le procureur général Fréron a investi les lieux et inculpé, du chef de sédition, une douzaine d'individus. Louis-Philippe le rappelle en tête de son récit : « *Il y a 3 semaines qu'il y eut ici une espèce de révolte : une troupe de brigands s'étaient emparés d'une salle et voulaient y jouer malgré l'évêque, ils avaient pris des armes et commettaient beaucoup de désordres, l'évêque a envoyé contre eux une centaine de soldats et deux pièces de canon, les rebelles se sont enfuis. On en a arrêté quelques-uns qu'on a envoyés dans les prisons de Liège et le calme est rétabli.* »⁹ Révolte, brigands, rebelles, désordres : le duc de Chartres juge sévèrement ce défi à l'autorité du prince-évêque. Deux ans plus tard, il aura évolué et il se sera inscrit au Club des Jacobins.

Tout autre est l'appréciation, par exemple, de Linguet, déjà partisan du despotisme éclairé, dans ses *Annales* : « *Un jour, le Prélat débonnaire fit marcher du canon avec une garde en baïonnettes vers la salle où les Révoltés dansaient, pontaient paisiblement. Il y avait*

⁷ Sylvestre Myris (1751-1810).

⁸ « *Ouvert en 1785, le salon Levooz est un édifice dont l'extérieur n'est remarquable que par sa massive simplicité. On ne se douterait pas en le voyant qu'il renferme un salon sinon plus beau, du moins comparable à ceux de la Redoute et du Waux-Hall. C'est la plus grande salle de bal de Spa ; le plafond surtout est à citer pour sa hardiesse et ses larges proportions. Un jardin entoure la construction, qui ne sert plus aujourd'hui que de loin en loin, pour une fête ou pour un bal.* » (Dr Jules Lezaack, *Les eaux de Spa, leurs vertus et leur usage*, Paris, Hetzel, 1864. – p. 43-44).

⁹ Louis Pironet, *Le Journal de voyage de Spa par Louis-Philippe*. — Sur l'affaire des Jeux de Spa, v. Paul Harsin, *La révolution liégeoise de 1789*, La Renaissance du Livre, 1954, p. 35-43. Ces événements sont généralement considérés comme le signe précurseur de la Révolution liégeoise.



Mme de Genlis à 25 ans

ordre de chasser ou d'égorger tout le monde. Cette émanation pastorale fut près de produire en effet des meurtres. La salle insurgente était remplie d'Étrangers distingués, la plupart anciens militaires, qui ne se crurent pas obligés d'obtempérer à la consigne sacerdotale du prélat : ils mirent l'épée à la main : le canon fut retourné, et retourna : la Garde bleue parla : on quitta la place d'indignation, et Spa fut déserté pendant deux saisons ; les voyageurs ne voulurent point aller s'amuser dans un lieu où un prêtre s'arrogeait le droit de leur prescrire, avec de l'artillerie et des mèches allumées, dans quels lieux son bon plaisir était qu'ils prissent des plaisirs. »¹⁰

Quoi qu'il en soit, Madame de Genlis décline l'offre de protection militaire : la situation lui paraît sans danger. Pour preuve, moins de huit jours après son arrivée, elle découvre avec les enfants le lieu des événements : « *Nous avons été ces jours-ci voir la nouvelle salle des révoltés, écrit Louis-Philippe sous la date du 21 juillet. Elle est près de l'ancienne [le Waux-Hall] hors de la ville et elle est la plus belle de toutes, quoique les autres soient fort belles aussi.* » Et le 5 août, il écrit encore : « *Nous avons déjeuné ce matin à la salle des rebelles.* »

Dans les premiers jours, comme tous les visiteurs de Spa, Madame de Genlis et sa suite parcourent les promenades de la montagne qui surplombe la cité, et celles de la ville, les promenades de Quatre Heures et de Sept Heures, —cette dernière, jugée « *très agréable* » par Louis-Philippe. Les sources retiennent ensuite leur attention. À commencer par celle du Pouhon, située au cœur de la ville, qui fait grimacer le duc de Chartres : « *Ces eaux sont piquantes et ont un goût d'encre très fort* ». Il est plus indulgent pour la Geronstère dont on leur dit qu'elle « *purifie le sang* », pour la Sauvenière et le Groesbeck, « *excellent pour la pierre* ». Au Tonnelet, au sommet d'un chemin « *très mauvais* », le groupe s'arrête devant les quatre baignoires remplies d'une eau rougeâtre qui, paraît-il « *calme l'agitation du sang* ». Ils n'en feront pas l'essai, et à aucun moment d'ailleurs de leur séjour de six semaines à Spa, ils ne prendront un bain. Paradoxalement, les hôtels de la ville d'Eaux —qui disposent pourtant de glaciers— n'ont pas de baignoires et les bains publics d'eau commune sont « *sales et affreux* ».

¹⁰ Linguet, *Annales politiques, civiles et littéraires du dix-huitième siècle*, tome XVII, p. 405-406,

Madame de Genlis continue de penser qu'elle n'est pas en vacances ; elle poursuit son enseignement. Un voyage doit être instructif. On le découvre dans les remarques précédentes à propos des sources, mais on le lit aussi ailleurs dans le Journal de voyage de Louis-Philippe. Le jeune garçon y consigne une brève histoire de la principauté de Liège et de ses institutions, quelques mots sur le séjour de Pierre le Grand, quelques indications sur le commerce des eaux, un relevé des différentes monnaies étrangères qui s'échangent à Spa, etc.

Dans le même esprit « scolaire », l'horaire de Belle-Chasse et l'entraînement physique, quelles que soient les conditions atmosphériques, sont maintenus. Plusieurs fois par semaine, les Spadois médusés aperçoivent, les jeunes princes, chaussés de leurs souliers à semelles de plomb et lourdement chargés, qui courent dans la gadoue. « *On n'aura nulle fausse honte, écrit M. Jusserand¹¹, et les trois petits princes, plus ou moins courbés par le poids, porteront devant tout le monde leurs cruches [d'eau] sur les promenades publiques de Spa, et par la rue "qui est boueuse et mal pavée" ».*

Les excursions hors de la ville servent aussi à apprendre et à compléter les connaissances acquises à Paris et à Saint-Leu. Visites, par exemple, d'établissements industriels et artisanaux de la région. Le 20 juillet, c'est une forge, située sur la chaussée¹² à Spa, le long du Wayai. L'auteur des *Amusemens des Eaux de Spa*, insiste sur l'importante activité sidérurgique, qu'on a bien oubliée aujourd'hui, et qui donnait alors du travail à beaucoup d'ouvriers. « *Nous avons été hier, rapporte Louis-Philippe le 21 juillet, visiter des forges qui sont sur la chaussée. L'eau fait aller le feu en faisant aller les soufflets qui l'allument, et les machines, le gros marteau qui tombe sur l'enclume. Nous avons vu forger une grosse barre de fer.* » Le 13 août, à Verviers, la classe visite une manufacture de draps, et là aussi, Louis-Philippe prend des notes et enrichit son vocabulaire : « *Voici les procédés de cette fabrique ; d'abord on carde la laine, ensuite on la file et on fait le tissu, à peu près comme du ruban. Ensuite, on tond le drap avec une petite machine très curieuse ; après quoi, on étend le drap sur des châssis qui l'étendent et le tirent fortement. Cette dernière opération s'appelle ramer le drap.* ».

¹¹ Jean-Jules Jusserand, *Le sport et les mœurs au XVIII^e s.*, <http://agora.qc.ca/reftext.nsf/Documents/Sport>

¹² La chaussée désigne l'actuelle avenue Reine Astrid, anciennement avenue du Marteau. Mme de Genlis a-t-elle visité la forge qui se trouvait en bordure de l'avenue, au lieu-dit « Fagne Raquet », ou la forge de Marteau, en activité jusqu'en 1822 et reconvertie ensuite en moulin à tan ? Cette dernière donnait du travail, directement ou indirectement, à quelque deux cents personnes (v. Pierre Den Dooven, *Aperçu historique de la métallurgie au pays de Franchimont*, Histoire et Archéologie Spadoises, juin 1980, pp. 59-65.)

Le 19 juillet, Madame de Genlis et sa suite se rendent à Theux et à Franchimont. Curieusement, dans son *Journal*, Louis-Philippe ne retient de cette promenade que les glaces qu'ils ont mangées dans « *le salon d'un joli pavillon très décoré* ». Pas étonnant qu'il souligne ce fait banal : on se rappelle que le pauvre garçon n'avait pas souvent droit à des douceurs... Le pavillon aux glaces n'est pas autrement localisé. S'agit-il du pavillon qui se trouvait dans la propriété du docteur Limbourg, au centre d'un « *jardin de récente création et dessiné dans le genre mis à la mode par Lenôtre* » ? Ce pavillon-là, précise Albin Body, était « *une petite gloriette flanquée de statues mythologiques [...] Tout contribuait à en faire un petit Éden que les étrangers se plaisaient à venir admirer.* » Le roi de Suède, Gustave III, y avait plusieurs fois fait étape en 1780.¹³

Mais à propos du château de Franchimont, alors prison d'Etat¹⁴, pas un mot dans le *Journal de Louis-Philippe*. Guère plus dans le carnet de voyage de Madame de Genlis qui se contente de griffonner, en bas de page : « *Franchimont, vieux château sur une montagne [sic] entre Spa et Theux, ce Château sert de prison, il y a sur cette montagne une plate-forme de laquelle on découvre une très belle vue.* »¹⁵ Et pourtant, trente-huit ans plus tard, en rédigeant ses *Mémoires*, elle se « souvient » alors d'un événement peu ordinaire lié à cette visite ; la voilà tout à coup très diserte :

« On nous proposa d'aller au sommet d'une haute montagne où se trouve situé le vieux château de Franchimont, parce qu'on découvre de là une vue ravissante, et la plus riante, nous dit-on, de Spa ; on nous apprit en même temps que le château renfermait plusieurs prisonniers pour dettes ; là-dessus, M. le duc de Chartres s'écria, de premier mouvement, « *Que puisqu'il y avait des prisonniers dans le château, la belle vue ne lui paraîtrait nullement riante,* » et sur le champ, il proposa de faire une souscription pour les délivrer. J'approuvai fort cette idée, et, grâce aux soins et au zèle ardent de M. le duc de Chartres, la

¹³ A. Body, *Gustave III roi de Suède aux Eaux de Spa*, Vanderauwera, 1879, p. 51-52.

¹⁴ Dans les *Amusemens des Eaux de Spa*, le narrateur et ses "complices" le visitent également. C'est en 1794, selon De Leau (Body, I, 71), alors que les toitures venaient d'être remises à neuf, qu'il fut mis à sac par des bandits qui voulaient en récupérer le fer, le plomb, les bois de charpente, etc. Il fut alors réduit à l'état de ruine.

¹⁵ Fernand Miette, « Un manuscrit de Mme de Genlis » in *Les Bobelins*, n°1, s.l.n.d., p. 38.

souscription fut bientôt remplie, et les prisonniers sortirent du château ; alors nous nous rendîmes à cette montagne, et, parvenu au sommet, M. le duc de Chartres, en jetant les yeux sur la prison vide, et les tournant ensuite sur une campagne immense, dit avec une touchante expression : “*A présent, je conviens que cette vue est en effet aussi riante qu’elle est admirable !* “ »¹⁶

Belle image d’Epinal ; preuve assourdissante de la sollicitude et de l’amour de la liberté d’un prince de 14 ans. Mais est-elle crédible alors qu’on n’avait pas même cru devoir en faire mention sur le moment ?

Dans les *Leçons d’une gouvernante à ses élèves*¹⁷, Madame de Genlis rapporte un événement semblable, survenu dans un autre château-prison, au Mont-Saint-Michel : là, le 7 septembre 1788, Louis-Philippe aurait fait un autre geste, autrement *chevaleresque* : il détruit à coups de marteau une cage de bois, « *monument de barbarie* » où l’arbitraire royal laissait dépérir de malheureuses victimes¹⁸. Les morceaux de la cage parcourront les provinces comme le feront, l’année suivante, les pierres de la Bastille.

On voit le symbole, et l’on en comprend l’intérêt politique : à l’époque de la publication (1791), quelques semaines après Varennes, Madame de Genlis tient à marquer son adhésion aux réformes ; le duc d’Orléans songe encore à la régence, et Félicité, à un avenir royal pour le duc de Chartres. Madame de Créquy¹⁹, qui prétend avoir enquêté, qualifie ce haut fait d’affabulation : « *C’est assurément une bonne œuvre que de chercher à faire valoir un prince français, mais encore faudrait-il s’astreindre à ne dire que la vérité* ».

¹⁶ *Mémoires*, p. 212 — Victor Hugo cite cet exploit de Louis-Philippe dans *Les Misérables*, 4^e partie, livre I^{er}, chapitre III : « *Il avait démoli de ses propres mains la dernière cage de fer (sic) du Mont-Saint-Michel, bâtie par Louis XI et utilisée par Louis XV.* »

¹⁷ *Leçons d’une gouvernante à ses élèves*, tome II, 451-454. Ce même texte est repris dans les *Mémoires*, III, p. 231 sq. ; seuls changements : les verbes au passé composé sont mis au passé simple.

¹⁸ Gabriel de Broglie, *Madame de Genlis*, Perrin, 1985 — p. 134.

¹⁹ *Souvenirs de la Marquise de Créquy*, I, 2, Garnier, 1873.

C'est l'avis également de M. Créteineau-Joly qui, dans son *Histoire de l'Orléanisme* hausse les épaules : « *Le duc de Chartres demeura si parfaitement convaincu [de la véracité du fait] que, quarante-deux ans après, lorsqu'il se croit élu Roi des Français, il dira à une députation de la ville d'Avranches venant [...] le féliciter de son avènement au trône de Juillet : « Je vous remercie de m'avoir rappelé ce que j'ai regardé comme une des circonstances heureuses de ma vie. J'ai donné là, en effet, des preuves de mon amour pour la liberté et de ma haine pour le despotisme qu'inspire la vue de cet horrible rocher... J'ai un tableau qui retrace ce souvenir. Depuis longtemps, ajoute ironiquement M. Créteineau-Joly, l'horrible rocher n'était plus une prison d'Etat. Ce sera Louis-Philippe qui le rendra à sa destination primitive ; et ses victimes politiques lui payeront en imprécations les intérêts de sa philosophie de parade. Leurs plaintes s'élèvent encore vers le ciel. »*²⁰ M. Créteineau-Joly songe à Armand Barbès, qui y croupit de 1839 à 1843, et à Auguste Blanqui.

Bien plus encore, l'élargissement des prisonniers de Franchimont a tout d'une de ces anecdotes édifiantes, propres à moraliser, à élever l'âme, que « le Gouverneur » des princes recherche sans cesse dans l'Histoire. N'a-t-elle donc pas un peu « doré » le portrait du duc de Chartres pour le montrer acquis avant l'heure aux idées nouvelles qui vont bientôt triompher. Et grâce à qui ? Grâce à son « gouverneur », bien sûr, qui lui a inculqué les bons principes. Un *satisfecit* qu'elle se donne à elle-même, de surcroît.

Dans ce même registre, la note du 12 août 1787 qui figure dans les *Leçons d'une gouvernante à ses élèves* est plus vraisemblable. Madame de Genlis y constate, avec beaucoup de plaisir, que le duc de Chartres a utilisé l'essentiel de son argent de poche à des gratifications et à des aumônes ; en outre, plutôt que de s'offrir quelque objet avec le reliquat, il a préféré acheter des cadeaux. En l'occurrence, deux boîtes de Spa²¹.

²⁰ J. Créteineau-Joly, *Histoire de Louis-Philippe I^{er} et de l'Orléanisme*, Tome I, Paris, Lagny, 1862 — pp. 208-209. — Un tableau d'Ernest Seigneurgens, peint en 1848, intitulé « Louis-Philippe d'Orléans, duc de Chartres, brise la cage de fer (sic) du Mont-Saint-Michel », est exposé à l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

²¹ Ce goût pour les boîtes de Spa ne se démentira pas à la Cour d'Orléans. Dans les années 1830-1840, Joseph Servais, le futur bourgmestre de Spa, donnera des cours de gouache à la princesse Adélaïde et, le 10 août 1836, il recevra de la reine Marie-Amélie un brevet qui le reconnaît pour le fabricant de bois de Spa de la Cour. Ce Brevet est exposé aujourd'hui dans le Musée de la Ville d'Eaux.

Je dois cette justice à M. le Duc de Chartres, écrit-elle, que de lui-même il voulait employer ses dix louis entièrement en bonnes actions ; je lui ai dit qu'il ferait bien d'en employer une partie ainsi, mais qu'il pouvait acheter pour lui quelques petites choses ; il a acheté quelques boîtes, il voulait m'en donner une que j'ai refusée et il avait acheté l'autre pour ma Mère²². De lui-même encore il a donné un louis à l'homme qu'il a engagé et à un vieillard dont en outre il fait habiller les deux petits enfants ; enfin, ce matin, il est venu me trouver pour me dire qu'il avait envie de donner tout ce qui lui reste à cette pauvre femme. Je lui ai conseillé de donner douze livres, d'en demander autant à son frère, et nous avons fait deux louis pour cette pauvre femme. Tout ceci me fait grand plaisir, c'est le fruit des sentiments que nous leur donnons, et il est juste que M. le Brun en soit instruit et partage cette satisfaction.²³

G. Peeters



*Masures du château de Franchimont, près de Spa.
Lithographie de Van Marcke d'après Wolff (Coll. Musée de la Ville d'eaux)*

²² La mère de Félicité, Madame d'Andlau (1717-1790) a secondé Félicité à Belle-Chasse. Elle s'occupait particulièrement d'Henriette de Sercey.

²³ *Leçons d'une gouvernante à ses élèves ou Fragmens d'un Journal qui a été fait pour l'Education des Enfants de Monsieur d'Orléans*, par Madame de Sillery-Bruslart, Gouvernante de Mlle d'Orléans, tome Second, Paris, 1791, p. 343-344.